AGUTTES

MAÎTRES ANCIENS

9 JUILLET 2025

Maîtres anciens

MERCREDI 9 JUILLET 2025, 17H
AGUTTES NEUILLY

CONTACTS POUR CETTE VENTE

Responsable du département
Spécialiste

Victoria Damidot
+33 1 47 45 91 57
damidot@aguttes.com

Directeur du pôle
Arts classiques

Sophie Perrine

Experts

Pour les dessins :
Cabinet de Bayser
69, rue Sainte-Anne 75002 Paris
+33 1 47 03 49 87

Pour les tableaux anciens :
Cabinet Turquin Stéphane Pinta
69, rue Sainte-Anne 75002 Paris
+33 1 47 03 48 78

Enchères par téléphone
Ordre d'achat

bid@aguttes.com

Relations acheteurs

Marie du Boucher
+33 1 41 92 06 41
duboucher@aguttes.com

Délivrances & Stockage

Victoria Damidot
+33 1 47 45 91 57
damidot@aguttes.com

Département Marketing
& Communication

Clémence Lépine
lepine@aguttes.com

Relations médias

Anne-Sophie Philippon
pr@aguttes.com

AGUTTES

Président Claude Aguttes

Directeur général Philippine Dupré la Tour

Associés
Directeur associé
Charlotte Aguttes-Reynier

Associés
Sophie Perrine, Gautier Rossignol,
Maximilien Aguttes

Aguttes
(SVV 2002-209)
Commissaires-priseurs habilités
Claude Aguttes, Sophie Perrine,
Pierre-Alban Vinquant,
Jessica Remy-Catanese, Juliette Rode

SEINE OUEST
Commissaires de justice

Maîtres anciens

Aguttes Neuilly
164 bis, avenue Charles de Gaulle
92200 Neuilly-sur-seine

Exposition publique

Samedi 5 juillet : 11h - 17h
Lundi 7 juillet et mardi 8 juillet : 10h - 18h
Mercredi 9 juillet : 10h - 12h (sur rendez-vous uniquement)

Vente aux enchères

Mercredi 9 juillet 2025, 17h

SCANNEZ OU CLIQUEZ

L'ensemble des lots
est reproduit sur **aguttes.com**

Index

A	Lots
ANGO, Jean-Robert (Att. à)	31
B	
BARRIAS, Félix-Joseph	107
BOUDEWYNS, Adrien Frans	63
BOUT, Pieter	63
BURRINI, Giovanni Antonio	24
C	
CAULLERY, Louis de	62
CIPPER, Giacomo Francesco	58
CLAUDOT DE NANCY, Jean-Baptiste	92
CORSI, Santi	101
D	
DE SAIVE, Jan Baptist I	41
DIAZ DE LA PEÑA, Narcisse	22
DORÉ, Gustave	38, 39
F	
FOUCHÉ, Nicolas (Att. à)	88
FRAGONARD, Jean-Honoré	32
FRANCKEN II, Frans	70
G	
GARNERAY, Jean-François (Att. à)	94
GÉRARD, François (Att. à)	95
H	
HUET, Jean-Baptiste (École de)	20
HUILLIOT, Pierre Nicolas	76
K	
KNELLER, Godfrey (Att. à)	71
L	
LEPRINCE, Robert Léopold (Att. à)	105
M	
MAÎTRE DU FILS PRODIGUE (Att. à)	40
MAYER, Charles François	98
MELECY, Alexis Joseph Louis de	97
MONTALLIER, Pierre	77
N	
NICOLLE, Victor Jean	33, 34, 35, 36, 37
O	
ONSLOW, Édouard	104
R	
RAGGI, Giovanni	6
RIGAUD, Hyacinthe (Atelier de)	84
ROOS, Philipp Peter (Att. à)	54
RUBENS, Pierre-Paul (École de)	9
S	
SAINT-AUBIN, Augustin de	30
SIMONINI, Francesco (Att. à)	7
V	
VADDER, Lodewijk de (Att. à)	10
VAN BLARENBERGHE, Louis-Nicolas, (Att. à)	90
VAN DER LAMEN, Christoffel Jacobsz	61
VAN HUCHTENBURG, Jan	11
VAN POELENBURGH, Cornelis (Att. à)	66
VERNET, Claude-Joseph (Att. à)	17
VIGNON, Claude	56
VIGNON, Claude (Atelier de)	57
W	
WATELET, Louis-Étienne	93

PRÉCISION IMPORTANTE À L'ATTENTION DES ENCHÉRISSEURS

IMPORTANT NOTICE TO BUYERS

Les conditions et termes régissant la vente des lots figurant dans le catalogue sont fixés dans les conditions générales de vente figurant en fin de catalogue dont chaque enchérisseur doit prendre connaissance. Ces CGV prévoient notamment que tous les lots sont vendus « en l'état », c'est-à-dire dans l'état dans lequel ils se trouvent au moment de la vente avec leurs imperfections et leurs défauts. Une exposition publique préalable à la vente se déroulant sur plusieurs jours permettra aux acquéreurs d'examiner personnellement les lots et de s'assurer qu'ils en acceptent l'état avant d'enchérir. Les rapports de condition, ainsi que les documents afférents à chaque lot sont disponibles sur demande.

Nous attirons votre attention sur les lots précédés de +, °, *, ¤, #, ~, = pour lesquels s'appliquent des conditions particulières visibles en fin de catalogue.

The terms and conditions governing the sale of the lots appearing in the catalogue are set out in the general terms and conditions of sale appearing at the end of the catalogue, which each bidder must read. These GTC provide in particular that all the lots are sold "as is", i.e. in the condition in which they are found at the time of sale with their imperfections and defects. A public display prior to the sale taking place over several days will allow buyers to personally examine the lots and ensure that they accept their condition before bidding. Condition reports, as well as documents relating to each lot, are available on request.

*We draw your attention to lots preceded by +, °, *, ¤, #, ~, = for which special conditions apply, which can be seen at the end of the catalogue.*

détail du lot 6

DESSINS ANCIENS

Lots 1 à 39

1

ÉCOLE ITALIENNE DU XVI^e^ SIÈCLE
Hercule et Antée

Plume et encre brune
23,5 x 17,5 cm - 9 1/4 x 6 7/8 in.
Vendu encadré

Hercules and Antaeus, pen and ink

800 - 1 200 €

PROVENANCE
Collection particulière, Belgique.

2

ÉCOLE ESPAGNOLE DE LA FIN DU XVI^e^ SIÈCLE
Figure biblique (saint Luc ?) et deux anges

Plume et lavis d'encre sur papier
29 x 18,5 cm - 11 3/8 x 7 1/4 in.
(Usures)
Vendu encadré

Biblical figure (Saint Luke?) and two angels, pen and ink wash on paper

600 - 800 €

PROVENANCE
Collection particulière, Belgique.

3

ÉCOLE FLORENTINE DU XVII^e^ SIÈCLE
Études de personnages

Plume et encre
11 x 18 cm - 5 7/8 x 7 1/8 in.

Study of figures, pen and ink

200 - 300 €

PROVENANCE
Collection particulière, Belgique.

4
ÉCOLE VÉNITIENNE DU XVII^e SIÈCLE
Saint Sébastien

Pierre noire et rehauts de craie blanche
29 x 18 cm - 11 3/8 x 7 1/8 in.
Vendu encadré
Saint Sebastien, black chalk heightened with white

1 500 - 2 000 €

PROVENANCE
Galerie Jean-Paul Meulemeester d'après une étiquette au dos du montage et présenté comme « École flamande du XVII^e siècle, entourage de A. van Dijck » ; collection particulière, Belgique.

5
ÉCOLE BOLONAISE DU XVII^e SIÈCLE
Deux jeunes hommes tenant deux chiens

Pierre noire et rehauts de craie blanche sur papier gris.
Porte une inscription en bas à la plume « carazza » (?)
32,2 x 24,3 cm - 1 1/4 x 9 5/8 in.
Vendu encadré
Two young Men holding two dogs, black chalk heightened with white on grey paper

1 000 - 1 500 €

PROVENANCE
Galerie Jean-Paul Meulemeester d'après une étiquette au dos du montage (mention de la collection « James Ward ») ; collection particulière, Belgique.

6
GIOVANNI RAGGI
BERGAME, 1712-1793
Saint Jérôme (recto) ;
Prédication d'un moine (verso)

Plume et encre brune
sur trait de crayon noir, lavis sépia
38,5 x 25,5 cm - 15 1/8 x 10 in.
Vendu encadré
Saint Jerome (recto) ; Preaching by a Monk (verso), pen, brown ink, black pencil, sepia wash

800 - 1 200 €

PROVENANCE
Collection particulière, Belgique.

7
ATTRIBUÉ À FRANCESCO SIMONINI
PARME, 1686-1753, VENISE
Scène de bataille

Plume, encre noire et lavis gris
21,5 x 38 cm - 8 1/2 x 15 in.
Vendu encadré
Battle scene, pen, black ink and grey wash

600 - 800 €

PROVENANCE
Porte en bas à droite le cachet de la collection Cailleux (L. 4461) ; Galerie Cailleux (Paris) ; acquis auprès de cette dernière en 1877 comme « Jacques Courtois » ; collection particulière, Belgique.

8
ÉCOLE ITALIENNE DU XVIII^e SIÈCLE
Portrait équestre

Plume, encre brune et crayon noir
22 x 19 cm - 8 5/8 x 7 1/2 in.
Vendu encadré
Equestrian portrait, pen, brown ink and black chalk

500 - 600 €

PROVENANCE
Collection particulière, Belgique.

9
ÉCOLE DE PIERRE-PAUL RUBENS
SIEGEN, 1577-1640, ANVERS
Les trois Grâces

Sanguine, pierre noire et plume
15 x 10 cm - 5 7/8 x 4 in.
Vendu encadré
The three Graces, red chalk, black chalk and pen

800 - 1 200 €

PROVENANCE
Porte en bas à gauche le cachet de la collection de Thomas Hudson (1701-1779) (L. 2432) ; le cachet de la collection de Sir Joshua Reynolds (1723-1792) (L. 2364) ; le cachet de la collection de Sir John Charles Robinson (1824-1913) (L. 1433) ; puis d'après l'étiquette de la galerie Jean-Paul Meulemeester, Bruxelles : collections William Dyce, R.A. (?) (1806-1864) ; John Malcom (1805-1893) ; Geoffrey Gathorne-Hardy (1878-1972) ; The Hon. Robert Gathorne-Hardy (1902-1973) ; collection particulière, Belgique.

BIBLIOGRAPHIE
P.D. Colnaghi, Collection Geoffrey Gathorne-Hardy, Ashmolean Museum of Art and Archeology, Oxford, 1971, n° 61 (comme « Suiveur de Peter Paul Rubens »)

NOTE
Michael Jaffé datait ce dessin de 1640 et suggérait qu'il puisse être d'Erasme Quellin. Il le rapprochait également d'un autre conservé dans la collection du comte Antoine Seilern.

10
ATTRIBUÉ À LODEWIJK DE VADDER
GRIMBERGEN, 1605-1655, BRUXELLES
Paysage forestier avec chaumières près d'un ruisseau

Plume et encre brune sur trait de sanguine
195 x 292 cm - 76 3/4 x 115 in.
Vendu encadré
Wooden landscape with thatched cottages near a stream, pen, brown ink and red chalk

800 - 1 200 €

PROVENANCE
Collection particulière, Belgique.

11

11
JAN VAN HUCHTENBURG
HAARLEM, 1647-1733, AMSTERDAM
Scène de bataille

Crayon noir, sanguine, encre noire, lavis brun et lavis de sanguine
Signé en bas vers la gauche *Huchtenberg*
15,1 x 40,3 cm - 6 x 15 7/8 in.
Vendu encadré
Battle scene, black pencil, red chalk, black ink, brown and red wash, signed lower left

800 - 1 200 €

PROVENANCE
Collection Johann-Georg, prince de Saxe (1869-1938) (L.1162c) d'après une étiquette au verso du montage ; Peut-être sa vente, Leipzig, mai 1941 ; XX[e] Foire des Antiquaires de Belgique (expert : Jean Willems) 1976, n° 864 ; collection particulière, Belgique

12
ÉCOLE FLAMANDE DU XVII[e] SIÈCLE
Paysage boisé aux environs de Bruxelles

Plume, encre brune et lavis gris
130 x 130 cm - 51 1/8 x 51 1/8 in.
Vendu encadré
Wooded landscape near Brussels, pen, brown ink and grey wash

400 - 600 €

PROVENANCE
Collection particulière, Belgique.

13
ÉCOLE HOLLANDAISE DU XVIII[e] SIÈCLE
Paysage boisé d'Italie

Encre noire et lavis gris
Porte au verso une inscription *Philip Roos*
22 x 18 cm - 8 5/8 x 7 1/8 in.
Vendu encadré
Italian wooden landscape, black ink and grey wash, annotated on the reverse

1 500 - 2 000 €

PROVENANCE
Collection particulière, Belgique.

12

13

14
ÉCOLE FRANÇAISE
DU DÉBUT DU XVIII^e SIÈCLE
Reddition d'une ville

Sanguine
15,6 x 21,7 cm - 6 1/8 x 8 1/2 in.
Surrender of a town, red chalk

500 - 600 €

PROVENANCE
Porte en bas à droite le cachet de la collection G.L. Laporte (L.1170 & L.3146) ; D'après une étiquette au verso sur le montage Galerie Jean-Paul Meulemeester ; acquis auprès de celle-ci par l'actuel propriétaire, Belgique.

15
ÉCOLE FRANÇAISE, VERS 1700
Double portrait d'artistes

Encre brune, lavis gris et mine de plomb
15,4 x 20,8 cm - 60 5/8 x 81 7/8 in.
Vendu encadré
Double portrait of artists, brown ink, grey wash and graphit

800 - 1 200 €

PROVENANCE
Porte en bas à droite le cachet de la collection du marquis Philippe de Chennevières (L. 2072) ; collection particulière, Belgique.

16
ÉCOLE FRANÇAISE DU XVIII^e SIÈCLE
Jeune homme écrivant

Sanguine et pierre noire
25 x 18 cm - 9 7/8 x 7 1/8 in.
Young man sitting and writing, red and black chalk

150 - 200 €

17

17
ATTRIBUÉ À
CLAUDE-JOSEPH VERNET
AVIGNON, 1714-1789
Débarquement de pêcheurs

Plume, encre noire et lavis gris
19 x 31 cm - 7 1/2 x 12 1/4 in.
Landing of fishermen, pen, black ink and grey wash

1 500 - 2 000 €

18
ÉCOLE FRANÇAISE
DU DÉBUT DU XVIII^e SIÈCLE
Bacchanale

Sanguine
18 x 16 cm - 7 1/8 x 6 1/4 in.
Bacchanal, red chalk

600 - 800 €

PROVENANCE
Collection particulière, Belgique.

18

19
ÉCOLE FRANÇAISE DU XVIII^e SIÈCLE
Un chien barbet attaquant un cygne

Sanguine
15,5 x 23 cm - 6 1/8 x 9 in.
Vendu encadré
A barbet dog attacking a swan, red chalk

600 - 800 €

PROVENANCE
Collection particulière, Belgique.

20
ÉCOLE DE JEAN-BAPTISTE HUET
PARIS, 1745-1811
Berger et troupeau au repos

Sanguine
11 x 15 cm - 4 3/8 x 5 7/8 in.
Shepherd and his flock at rest, red chalk

300 - 400 €

PROVENANCE
Collection particulière, Belgique.

21
ÉCOLE FRANÇAISE DU XVIII^e SIÈCLE
SUIVEUR DE JEAN-ANTOINE WATTEAU
Tête de jeune femme au turban

Sanguine et rehauts de craie blanche
17,5 x 12,5 cm - 6 7/8 x 4 7/8 in.
(Pliures)
Vendu encadré
Head of a young Woman with turban, red chalk heightened with white

400 - 600 €

PROVENANCE
Collection particulière, Belgique.

22

23

22
ATTRIBUÉ À
NARCISSE DÍAZ DE LA PEÑA
BORDEAUX, 1807-1876, MENTON
Les trois Grâces rendant hommage à l'Amour

Aquarelle
20 x 29 cm - 7 7/8 x 11 3/8 in.
Vendu encadré
The three Graces paying homage to Love, watercolor

600 - 800 €

PROVENANCE
Collection particulière, Belgique.

23
ÉCOLE FRANÇAISE
DU DÉBUT DU XIX^e SIÈCLE
Rendez-vous de chasse à courre

Aquarelle
20,5 x 31 cm - 8 1/8 x 12 1/4 in.
Vendu encadré
Hound hunting appointment, watercolor

400 - 600 €

PROVENANCE
Collection particulière, Belgique.

24

GIOVANNI ANTONIO BURRINI
BOLOGNE, 1656-1727
Étude de deux personnages

Plume, encre brune et lavis brun
14,6 x 17,9 cm - 5 3/4 x 7 in.
Character study, pen, brown ink and wash

600 - 800 €

PROVENANCE
Collection Jacques Fryszman, Berlin (1909-1998) (L.4946) ; collection Comte Rey de Vilette (1870-?), Boulogne-sur-Seine (L.2200a) ; collection Efim Chapiro (1899-?) (L.2343a) ; vente, Sotheby's, Londres, 22 février 1956 ; vente, Paris, Hôtel Drouot, Me Solanet, 3 avril 1992, lot 64 ; collection particulière, Belgique.

Nous remercions le professeur Daniele Benati d'avoir aimablement confirmé le rapprochement de cette œuvre avec Giovanni Antonio Burrini.

25

ÉCOLE FRANÇAISE DU SUD-OUEST, VERS 1700
La piscine probatique

Plume, encre brune
27 x 40,5 cm - 10 5/8 x 16 in.
The probatic pool, pen and brown ink

300 - 400 €

PROVENANCE
Collection particulière, France.

26

ÉCOLE FRANÇAISE DU XVII^e SIÈCLE
Tête de Mercure

Sanguine
26,5 x 18 cm - 10 3/8 x 7 1/8 in.
Mercure's head, red chalk

200 - 300 €

PROVENANCE
Collection particulière, France.

27

ÉCOLE FRANÇAISE DU XIX^e SIÈCLE
DANS LE GOÛT DE JEAN-ANTOINE WATTEAU
Femme en pied de profil, portant un chapeau

Sanguine
16,2 x 11,2 cm - 6 3/8 x 4 3/8 in.
Vendu encadré
Full-lengh Woman in profile, wearing a hat, red chalk

300 - 400 €

PROVENANCE
Collection particulière, France.

28

ÉCOLE FRANÇAISE DU XVIII^e SIÈCLE
SUIVEUR DE JEAN-BAPTISTE GREUZE
La jeune lingère

Sanguine sur fond de contre-épreuve
20,5 x 15,2 cm - 8 1/16 x 6 in.
Vendu encadré
The young Linen Seller, red chalk on counterproof

300 - 400 €

PROVENANCE
Collection particulière, France.

29

ÉCOLE FRANÇAISE DU XIX^e SIÈCLE
DANS LE GOÛT DE JEAN-ANTOINE WATTEAU
Femme à la toque, un masque à la main

Sanguine
18,5 x 12,5 cm - 7 1/4 x 4 15/16 in.
Vendu encadré
Woman in a Chef's hat, mask in hand

300 - 400 €

PROVENANCE
Collection particulière, France.

30

AUGUSTIN DE SAINT-AUBIN
PARIS, 1736-1807
Allégorie de la Pureté

Pierre noire et aquarelle.
Signé et daté en bas à droite
aug. de Saint Aubin / 1773
15,6 x 35,5 cm - 6 1/8 x 14 in.
Vendu encadré

The allegory of purity, black chalk and watercolor, signed and dated lower right aug. de Saint Aubin / 1773

800 - 1 200 €

PROVENANCE
Collection particulière, France.

31

ATTRIBUÉ À JEAN-ROBERT ANGO
PARIS, ?-1773, ROME
Compositions ou caricatures d'après Guiard, sculpteur français

Contre-épreuve de crayon noir
Porte une inscription au crayon
« Composition par Fragonard à Rome »
28,4 x 20 cm - 11 1/8 x 7 7/8 in.
(Pliures dans le coin supérieur gauche.
Quelques taches brunes ainsi qu'une petite déchirure sur le bord inférieur)
Vendu encadré

Compositions or caricatures after Guiard, French sculptor, black pencil counterproof

400 - 600 €

Notre dessin est une contre épreuve, on connait un dessin s'en rapprochant conservé au Norton Simon Museum (voir P. Rosenberg, Panopticon italiano, Edizioni Dell'Elefante, 1986, n°118 reproduit p 364 comme Fragonard ou Ango).

32

JEAN-HONORÉ FRAGONARD
GRASSE, 1732-1806, PARIS
Saint Grégoire le Grand priant la Sainte Vierge de délivrer Rome de la peste, d'après Sebastiano Ricci dans l'église de Sainte-Justine à Padoue

Contre-épreuve de crayon noir.
Porte une inscription au crayon noir
« Sebastian Ricci Eglise de Ste Justine à Padoue ».
30 x 19,5 cm - 11 3/4 x 7 5/8 in.
(Quelques taches brunes, pâle)
Vendu encadré

Saint Gregory the Great praying to the Holy Virgin to deliver Rome from the plague, after Sebastiano Ricci in the church of Santa Justina in Padua, black pencil counterproof

1 000 - 1 500 €

Notre feuille est la contre-épreuve d'un dessin conservé au Norton Simon Museum (voir P. Rosenberg, *Panopticon italiano*, Edizioni Dell'Elefante, 1986, n 232 reproduit p.391).

BIBLIOGRAPHIE
Sans doute Alexandre Ananoff, *L'œuvre dessinée de Fragonard*, Tome II 1093a p.186

33

33
VICTOR JEAN NICOLLE
PARIS 1754-1826
Vue animée du Capitole

Plume et encre brune, lavis de sanguine sur traits de crayon noir.
Texte manuscrit au verso
22 x 32 cm - 8 5/8 x 12 5/8 in.
(Légèrement insolé, petites tache)
Lively view of the Capitol, pen, brown ink, red chalk wash over black pencil, handwritten text on the reverse

500 - 600 €

34
VICTOR JEAN NICOLLE
PARIS 1754-1826
Pêcheur sur les bords du Tibre

Plume et encre brune
8,5 x 12,2 cm - 3 3/8 x 4 3/4 in.
(Légèrement insolé)
Fisherman on the banks of the Tiber, pen and brown ink

200 - 300 €

35
VICTOR JEAN NICOLLE
PARIS 1754-1826
Ruines romaines

Lavis brun sur trait de crayon noir
6,4 x 4,4 cm - 2 1/2 x 1 3/4 in.
(Légèrement insolé)
Roman ruins, brown wash over black pencil

100 - 200 €

36
VICTOR JEAN NICOLLE
PARIS 1754-1826
Lavandières et terrasse en Italie

Plume et encre brune, lavis de sanguine
13 x 9 cm - 5 1/8 x 3 1/2 in.
(Légèrement insolé)
Washerwomen and terraces in Italy, pen, brown ink and red chalk wash

300 - 400 €

34

35

36

37
VICTOR JEAN NICOLLE
PARIS 1754-1826
Album comprenant environ 90 calques fixés sur les pages (deux par page) et environ 23 calques volant

Plume et encre noire, sur papier calque vernissé.
Monogramme sur la couverture de l'album
22 x 29,5 cm (dimensions de l'album)
8 5/8 x 11 5/8 in. (*dimensions of the album*)
Album including approximately 90 tracings fixed on the pages (two per page) and approximately 23 flying tracings, pen and black ink on varnished tracing paper, marked with a monogram on the album cover

On joint plusieurs listes manuscrites de l'artiste, inventoriant les lieux esquissés ainsi qu'un autre album de calques similaires de vues d'Italie (18 x 26 cm dimensions de l'album comprenant une centaine de calques vernissés)

3 000 - 4 000 €

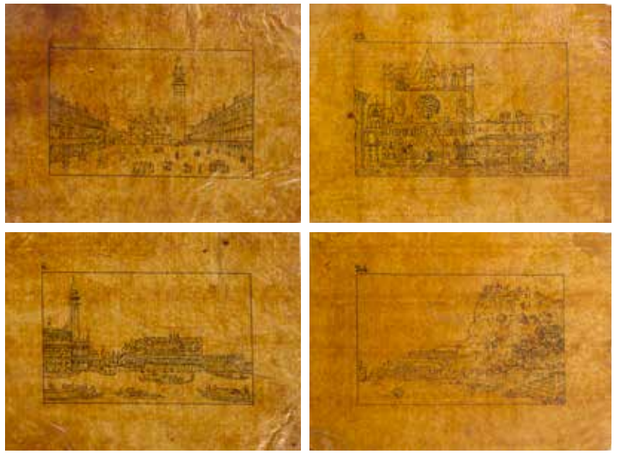

Gustave Doré

Né en 1832, Louis-Auguste-Gustave Doré est le fils d'un ingénieur des Mines alors en poste à Strasbourg. Dès les premières années de sa vie, le jeune garçon montre des talents précoces de dessinateur, l'exprimant dans les marges de ses cahiers d'écolier et ses lettres[1]. C'est avec ses yeux d'enfant qu'il observe pour la première fois les paysages d'Alsace dont il reconnaît l'influence lui-même, comme il l'écrit dans son journal : « La personne qui sera chargée de reconstituer ma biographie peut d'ores et déjà noter que ce sont ces paysages qui suscitèrent en moi les premières impressions vivantes et durables, et qui déterminèrent donc mes goûts en matière d'art. ». Privilège de la jeunesse, la fraîcheur et l'innocence de son regard furent le point de départ de son appétence pour le genre. En 1857, il tente même de se faire remarquer comme peintre de paysages en présentant au Salon huit toiles parmi lesquelles *Un torrent, souvenir des Alpes, L'Orage, Souvenir des Vosges* et *Vue prise en Alsace*.

Au fil de sa vie, Gustave voyage et nourrit son répertoire de formes, dessinant d'après nature avant de redisposer ses souvenirs au sein de son atelier. S'il garde une tendresse particulière pour les Vosges, il développe une véritable passion pour les Alpes tout comme pour l'Écosse qu'il explore en 1873. Parmi ces lieux si différents mais qui partagent ensemble l'immensité de leur horizon, la présence pléthorique de montagnes, lacs et forêts, il serait tentant d'y voir un fjord écossais et la crête sombre des forêts vosgiennes. Comme l'écrit Philippe Kaenel, Doré est un « paysagiste protéiforme (…) On trouve dans son œuvre des paysages satiriques, excentriques ou télescopiques, préhistoriques, bibliques, historiques ou cosmiques, féeriques, idylliques ou fantastiques, infernaux et célestes, sylvestres et alpestres, maritimes et sous-marins, urbains et ruraux, topographiques, touristiques ou imaginaires… »[2]. Issus de cet art aux visages multiples, ces deux vues sont des invitations à la rêverie, au vagabondage de l'esprit, ce que renforce l'aspect évanescent de l'aquarelle. Influencé par Alexandre Calame (1810 - 1864), il lui emprunte la vastitude de l'espace, la vocation contemplative, reléguant au second plan toute velléité topographique que pourraient avoir ces paysages un brin naturalistes.

Plus connu comme illustrateur et caricaturiste, ces aquarelles rappellent pourtant son « goût immodéré pour les montagnes et les paysages montagneux ; goût qui ne s'est jamais démenti jusqu'à aujourd'hui »[3]. Disant cela, Doré évoque son éducation pittoresque, berceau de son intérêt pour le genre et qui n'est pas sans rappeler une certaine définition du terme. Dans l'un de ses essais en 1792, William Gilpin (1724 - 1804) décrivait le pittoresque, précisant à propos des montagnes qu'elles devaient être placées au second plan « où leur immensité réduite par l'éloignement, peut être saisie par la vue, et où leurs traits monstrueux prennent une douceur qui ne leur appartient pas »[4]. Entre creux des montagnes et crêtes à l'horizon, ces deux vues attestent que Gustave Doré retient et applique cet enseignement au siècle suivant.

[1] René DELORME, *Gustave Doré : peintre, sculpteur, dessinateur et graveur*, Paris, L. Baschet, 1879, p. 6.
[2] Philippe KAENEL, « Gustave Doré, paysagiste », in *Gustave Doré (1832 - 1883). L'imaginaire au pouvoir*, cat. exp. Paris, musée d'Orsay, 18 février - 11 mai 2014.
[3] *Ibid.*
[4] William GILPIN, *Three Essays on Picturesque Beauty ; on Picturesque Travel; and on Sketching Landscape*. London: R. Blamire, 1792.

« La personne qui sera chargée de reconstituer ma biographie peut d'ores et déjà noter que ce sont ces paysages qui suscitèrent en moi les premières impressions vivantes et durables, et qui déterminèrent donc mes goûts en matière d'art. » Gustave Doré

38
GUSTAVE DORÉ
STRASBOURG, 1832-1883, PARIS
Vue présumée d'un lac en Écosse

Aquarelle et crayon noir
Signé en bas à gauche *G Doré*
35,5 x 52 cm - 14 x 20 1/2 in.

Presumed view of a lake in Scotland, Watercolor and black chalk, signed lower left

5 000 - 7 000 €

PROVENANCE
Collection particulière, France.

39
GUSTAVE DORÉ
STRASBOURG, 1832-1883, PARIS
Paysage avec une forêt le long d'un cours d'eau

Aquarelle
Signé et dédicacé en bas à droite
à *L. (?) / affectueux souvenir / G Doré*
36,5 x 54 cm - 14 3/8 x 21 1/4 in.

Landscape with a forest along a river, watercolor, signed and dedicated lower right

3 000 - 4 000 €

PROVENANCE
Collection particulière, France.

38

39

TABLEAUX ANCIENS

Lots 40 à 108

40
ATTRIBUÉ AU MAÎTRE DU FILS PRODIGUE
ACTIF À ANVERS ENTRE 1530 ET 1560
Suzanne et les Vieillards

Panneau (trois planches, non parqueté ; agrandissement d'un cm en haut)
68 x 105 cm - 26 3/4 x 41 5/16 in.
(Restaurations, soulèvements)

Susanna and the Elders, panel (three boards, not craddled ; 1 cm enlargement at top)

10 000 - 15 000 €

PROVENANCE
Collection particulière, France.

En 1909, Hulin de Loo identifie le Maître du Fils prodigue d'après une composition éponyme conservée au Kunsthistorisches Museum de Vienne (inv. Gemäldegalerie, 986). En 1983, Jacques Foucart qualifie le mystérieux Maître du Fils prodigue « d'artiste anonyme parmi les plus captivants de la florissante cité d'Anvers à l'apogée de son succès »[1]. Son style reçoit les influences croisées de Pieter Coecke van Aelst (1502 - 1550), Pieter Aertsen (1508 - 1575) et Frans Floris (c. 1517 - 1570) dont il est le contemporain. À la tête d'un atelier sans doute important au regard de sa production, il a aussi réalisé des projets de tapisserie.

Le Maître traite ici un sujet qu'il a abordé de nombreuses fois et dont des variantes ont pu ponctuellement apparaître sur le marché. À défaut d'être allé en Italie, ce que les sources ne peuvent actuellement affirmer, il est influencé par Frans Floris et l'école de Fontainebleau. Cela se retrouve dans le maniérisme de ses formes, appréciant les torsions et les figures représentées à demi, les coloris raffinés des drapés ou l'aspect quasi marmoréen des chairs pâles de Suzanne. La monumentalité et le réalisme accentué de ces dernières rappellent quant à eux la peinture d'Aertsen ou Coecke van Aelst. Les bouches charnues, la couleur rouge qu'elle soit franche ou diffuse, l'expressivité des figures sont des éléments stylistiques que l'on retrouve dans d'autres œuvres du corpus de notre peintre.

[1] Jacques FOUCART, « Tableaux des écoles du Nord : un bilan d'acquisition », in *Revue du Louvre et des Musées de France*, 33, 1983, p. 360.

41

42

43

41

JAN BAPTIST I DE SAIVE
SAIVE, C. 1540-1624, NAMUR
Crucifixion

Cuivre
Signé en bas à gauche *J Bapte SAIVE*
38,7 x 31,1 cm - 15 1/4 x 12 1/4 in.
Crucifixion, copper, signed lower left

2 000 - 3 000 €

PROVENANCE
Collection particulière, France.

ŒUVRE EN RAPPORT
Jan Baptist I de Saive, *Golgotha*, huile sur panneau, 300 x 248 cm, Bruxelles, église Sainte-Catherine

Cette œuvre est à mettre en relation avec un retable, réalisé par Jan Baptist I de Saive pour l'église Sainte-Catherine de Bruxelles. Il est possible que la version présentée ici préfigure la composition finale, aux dimensions plus importantes adaptées à son contexte de présentation. Originaire de Namur, Saive est présent à Bruxelles entre 1590 et 1594, années au cours desquelles il a certainement réalisé l'œuvre que nous présentons.

42

ÉCOLE FLAMANDE DU XVI^{e} SIÈCLE
ENTOURAGE DE CATARINA VAN HEMESSEN
Portrait de femme

Panneau (doublé et agrandi sur les quatre côtés)
60 x 49 cm - 23 5/8 x 19 5/16 in.
Portrait of a Woman, panel (doubled and enlarged on all four sides)

600 - 800 €

PROVENANCE
Collection baron et baronne van Caloen de Basseghem.

43

ÉCOLE ANVERSOISE, VERS 1600
SUIVEUR DE MAARTEN DE VOS
Abraham et les trois anges

Panneau de chêne
86 x 122 cm - 33 7/8 x 8 5/8 in.
Abraham and the three angels, panel

6 000 - 8 000 €

44

ÉCOLE FLAMANDE, VERS 1600
ENTOURAGE DU MAÎTRE DU FILS PRODIGUE
Suzanne et les Vieillards

Panneau de chêne (trois planches ; non parqueté)
64 x 103 cm - 25 3/16 x 40 9/16 in.
Cadre en bois sculpté doré, travail italien du XVII^{e} siècle (recoupé).
Susanna and the Elders, oak panel (three boards, non craddled)

2 000 - 3 000 €

44

détail

45

ÉCOLE FLAMANDE, 1575
ENTOURAGE DE LAMBERTUS
ANTONIUS CLAESSENS
Le jugement de Salomon

Panneau (parqueté)
Daté sur l'architrave à gauche *1575*
121,5 x 85,3 cm - 47 7/8 x 33 5/8 in.

The Judgment of Solomon, panel (craddled), dated

15 000 - 20 000 €

PROVENANCE
Château de La Salle jusqu'en 1814 (d'après le catalogue Christie's) ; vente Christie's (Monaco), 3 décembre 1988, lot 4 comme « Attribué à Lambertus Antonius Claessens » ; acquis dans cette vente puis par descendance, collection particulière, France.

46

ÉCOLE FRANÇAISE (AVIGNON ?)
DU XV^e SIÈCLE
Élément de retable figurant un chartreux accompagné de saint Grégoire et de sainte Barbe

Panneau (trois planches, renforcé)

49,5 x 50 cm - 19 1/2 x 19 3/4 in.
(Restaurations)

Altarpiece depicting a Carthusian monk accompanied by Saint Gregory and Saint Barbara, panel

2 000 - 3 000 €

PROVENANCE
Collection du comte Pierre de Demandolx-Dedons (1866 - 1955) ; Puis par descendance jusqu'à aujourd'hui.

EXPOSITION
Exposition catholique. Art chrétien, Marseille, 1935, n° 27 d'après une étiquette ancienne au revers.

47

ÉCOLE ESPAGNOLE DU XVI^e SIÈCLE
Vierge à l'Enfant (lactation de saint Bernard ?)

Panneau

67,5 x 44 cm - 26 5/8 x 17 3/8 in.
(Fentes et restaurations)

Virgin and Child (lactation of Saint Bernard ?), panel

1 500 - 2 000 €

PROVENANCE
Collection particulière, France.

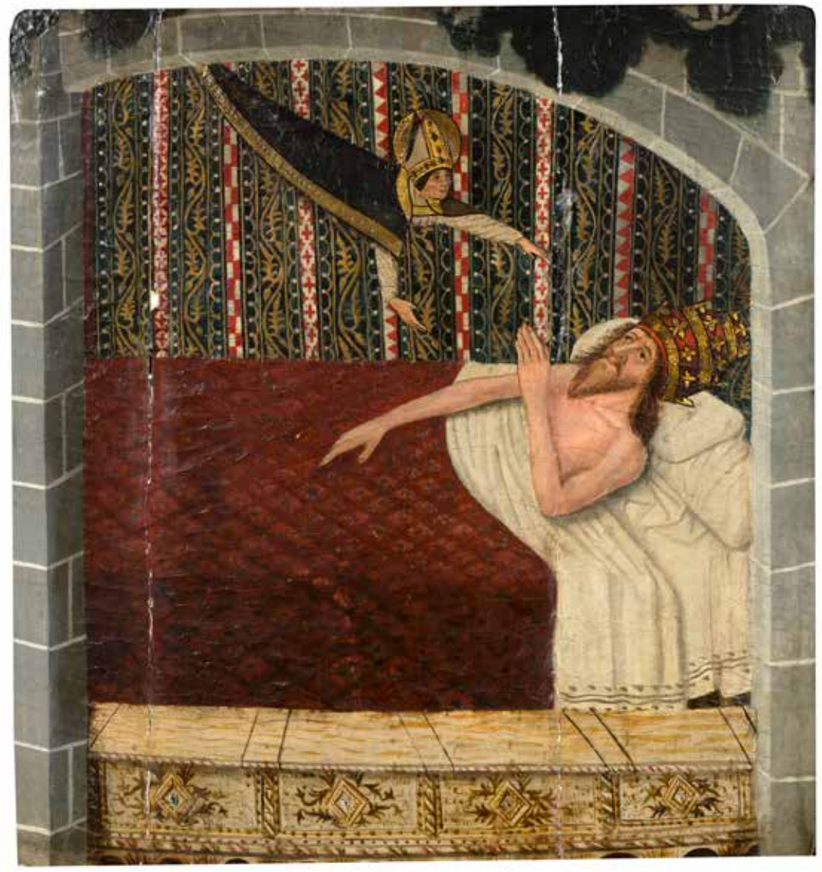

48

MARSEILLE, VERS 1500
Un saint évêque apparaissant en songe à un pape

Panneau de pin (trois planches, renforcées)

52,5 x 49 cm - 20 5/8 x 19 1/4 in.

A holy bishop appearing in a dream to a pope, pine panel

6 000 - 8 000 €

PROVENANCE
Collection du comte Pierre de Demandolx-Dedons (1866 - 1955) ; Puis par descendance jusqu'à aujourd'hui.

EXPOSITIONS
- Exposition coloniale de Marseille 1922. 16 avril - 19 novembre 1922.
- L'Exposition des Primitifs méditerranéens, Bordeaux, 15 mai - 15 juillet 1952.

BIBLIOGRAPHIE
- Léon Honoré de LABANDE, *Les primitifs français. Peintres et peintres-verriers de la Provence occidentale*, Marseille, 1932, p. 187 - 188, pl. 73 (daté des années 1490 - 1500, sont relevées de influences catalanes et l'œuvre rattachée au « Midi de la France »).
- Charles STERLING, *La peinture française : les peintures du Moyen-Âge*, Paris, 1941, Répertoire A, p. 18, n°28 comme attribué à un peintre espagnol, peut-être actif en Provence au milieu du XV^e siècle.
- Roland CATY, Elisabeth MOGNETTI, « Une collection de peintures du Moyen-Âge et de la Renaissance à Marseille dans la première moitié du XX^e siècle », dans Mécènes et collectionneurs : Lyon et le Midi de la France, actes du colloque (Nice, 26-31 octobre 1996), Paris, 1999, p. 195 - 223, part. p. 203 (repris et complété par E. Mognetti, Une collection de peintures du Moyen-Âge et de la Renaissance à Marseille dans la première moitié du XX^e siècle, 24 janvier 2013, p. 12 [ill. NB] (En ligne : consulté le 21 février 2023) comme « Saint Nicolas apparaissant en songe à l'Empereur Constantin » et attribué à l'école valencienne du XV^e siècle.

Le sujet de cette composition reste pour l'heure un mystère. Le panneau montre un saint évêque apparaissant en songe à un pape. Il devait en effet appartenir à la prédelle d'un retable consacré à ce saint évêque mais reste pour l'heure isolé. Il doit se situer dans le Midi de la France vers 1500 plutôt qu'en Espagne, peut-être à Marseille même, où ce type de langage archaïque et graphique sera représenté par des peintres tels qu'Antoine Ronzen (14..-1525 ?).

Nous remercions le Professeur Frédéric Elsig (Université de Genève) pour son aide aimable et précieuse dans l'attribution de l'œuvre, l'établissement de sa bibliographie ainsi que la rédaction de la notice.

49
ÉCOLE ITALIENNE DU XIX^{e} SIÈCLE
D'APRÈS GUIDO RENI
Lucrèce

Toile
105 x 85 cm - 41 5/16 in.
(Usures, restaurations)
Lucretia, canvas

2 000 - 3 000 €

PROVENANCE
Collection particulière, France.

50
ÉCOLE ITALIENNE DU XVII^{e} SIÈCLE
Madeleine pénitente

Toile
78,5 x 64 cm - 30 15/16 in.
Penitent Magdalene, canvas

1 000 - 1 500 €

PROVENANCE
Collection particulière, France.

51
ÉCOLE ITALIENNE BOLONAISE OU VÉNITIENNE DE LA FIN XVI^{e} - DÉBUT XVII^{e} SIÈCLE
Portrait de femme (Sibylle ?)

Toile
Porte un ancien numéro *174* effacé en bas à gauche
44 x 34 cm - 17 3/8 x 13 3/8 in.
Dans un cadre italien en bois mouluré du XVII^{e} siècle.
Portrait of a woman (Sibylle ?), canvas, former number 174 faded lower left, in a 17th century italian moulded wood frame

5 000 - 6 000 €

PROVENANCE
Collection particulière, Belgique.

Fig. 1. Domenico Zampieri, *Sybille de Cumes*, 1622, Rome, Galerie Borghèses (inv. 55)

Fig. 2. Guido Reni, *Portrait of a Lady as a Sibyl*, c. 1640, Spencer Museum of Art (inv. 1960.0052) ©Spencer Museum of Art

Figure féminine coiffée de manière singulière, cette représentation est souvent associée à l'image antique de la Sibylle. Prophétesses consacrées au dieu Apollon, les Sibylles servaient d'intermédiaires entre le fils de Zeus et les hommes désireux de connaître leur avenir. Leurs oracles, énigmatiques et ambigus, prêtaient à de multiples interprétations - c'est d'ailleurs de là que provient le terme « sibyllin ». Au fil du temps, la figure de la Sibylle a été intégrée à l'iconographie chrétienne. Ainsi certains théologiens à l'instar de saint Augustin, ont cru reconnaître, dans les *Oracles sibyllins* (une collection de douze livres), des prophéties annonçant la naissance du Christ et l'émergence du christianisme.

Souvent représentées avec ce type de coiffe, ce que l'on observe chez le Dominiquin (Fig. 1), celle que présente notre modèle montre une influence manifeste d'une *Sibylle* de Guido Reni (Fig. 2). S'il est enfin impossible d'identifier la jeune femme, nous pouvons néanmoins supposer qu'elle a voulu se représenter, à travers cette allégorie, comme une figure érudite et éclairée. Le turban qu'elle porte révèle par ailleurs un goût marqué pour l'exotisme et évoque les origines géographiques de la figure antique qu'elle incarne.

52
ÉCOLE ROMAINE, VERS 1700
Nativité

Toile

47 x 73 cm - 18 1/2 x 28 3/4 in.
(Restaurations)

Nativity, canvas

800 - 1 200 €

PROVENANCE
Collection particulière, France.

53
ÉCOLE ITALIENNE DU XVII^e SIÈCLE
Joseph et la femme de Putiphar

Toile

133 x 102 cm - 52 3/8 x 40 1/8 in.
(Restaurations anciennes)

Joseph and Putiphar's wife, canvas

2 000 - 3 000 €

PROVENANCE
Vente Tajan, Paris, 25 octobre 2018, n°8 ; acquis dans cette vente par l'actuel propriétaire.

54
ATTRIBUÉ À PHILIPP PETER ROOS, DIT ROSA DI TIVOLI
FRANCFORT-SUR-LE-MAIN, 1655-1706, ROME
Berger et moutons

Toile

59 x 75 cm - 23 1/4 x 29 1/2 in.

Shepherd and sheeps, canvas

600 - 800 €

55
ÉCOLE ALLEMANDE, VERS 1700
ENTOURAGE DE PHILIPP PETER ROOS, DIT ROSA DE TIVOLI
Pâtre et troupeau

Toile

100 x 158,5 cm - 39 3/8 x 62 3/8 in.
(Restaurations anciennes)

Shepherd and flock, canvas

2 000 - 3 000 €

PROVENANCE
Collection particulière, France.

56
CLAUDE VIGNON
TOURS, 1591-1670, PARIS
Sainte Cécile

Toile

96 x 77 cm - 37 13/16 x 30 5/16 in.

Saint Cecilia, canvas

4 000 - 6 000 €

PROVENANCE
Collection particulière, France.

Nous remercions Madame Paola Bassani Pacht, spécialiste de Claude Vignon et auteur du catalogue raisonné, d'avoir aimablement confirmé le caractère autographe de notre tableau suite à un examen physique de l'œuvre (16 février 2024).

Un tableau similaire provenant de la vente Paris, Hôtel Drouot, 15/12/1992, n°305, est reproduit dans le catalogue raisonné de l'artiste (Paola Bassani Pacht, Claude Vignon (1593 - 1670), Paris Arthena, n°389, p.412).

57
ATELIER DE CLAUDE VIGNON
TOURS, 1591-1670, PARIS
Loth et ses filles

Toile

92 x 76 cm - 36 1/4 x 29 15/16 in.

Loth and His Daughters, canvas

1 500 - 2 000 €

PROVENANCE
Peut-ère vente Saint-Germain-en-Laye, Mes Schmitt et Loiseau, 1er avril 1990, lot 15 ; peut-être vente Tours, 9 décembre 1990 ; Collection particulière, France.

BIBLIOGRAPHIE
Peut-être Paola BASSANI PACHT, *Claude Vignon (1593 - 1670),* Arthena, n°93RA p. 93 comme « Réplique d'atelier ».

Notre tableau reprend, en ayant réduit les dimensions, la composition du maître, réalisée en 1625 et conservée au Statens Museum for Kunst de Copenhague (inv. KMS114).
Il s'agit probablement de la réplique d'atelier reproduite dans le catalogue raisonné de l'artiste (Paola Bassani Pacht, *Claude Vignon (1593 - 1670),* Arthena, n°93RA p. 93 comme « Réplique d'atelier ». Ce tableau avait pour provenance : Vente Saint-Germain-en-Laye, Mes Schmitt et Loiseau, 1er avril 1990, n° 15 et Vente Tours, 9 décembre 1990).

Il Todeschini
Les petits marchands de gibier

détail

58

GIACOMO FRANCESCO CIPPER, DIT IL TODESCHINI
Les petits marchands de gibier

Toile
125 x 160 cm - 49 1/4 x 63 in.
Small game merchants, canvas

8 000 - 10 000 €

PROVENANCE
Collection particulière, Belgique.

Peintre de la réalité, du quotidien, peintre de la rue, de ses hommes et femmes, Cipper consacra la majeure partie de son œuvre à la vie des humbles et à ce qui la constitue. Surnommé « Il Todeschini » (*l'Allemand*) en raison de son lieu de naissance, il est difficile de documenter la vie de l'artiste avant son arrivée à Milan en 1686. Tout de suite, il se rattache au courant réaliste, très implanté en Lombardie dès le XVII[e] et jusqu'au XVIII[e] siècle. Il suit par-là certains précurseurs à l'instar de Bernardo Monsù (1624 - 1687) ou Felice Boselli (1650 - 1732). Auteur de cycles sur des thèmes mythologiques et religieux, il semblerait qu'il ait tout de même commencé comme peintre de natures mortes.

Aussi n'est-il pas étonnant de trouver ici un soin tout particulier apporté à l'étal qui s'offre devant nos yeux. Sans collaboration, l'artiste montre qu'il maîtrise à la fois la figuration humaine et la représentation animale. Ainsi, sur un fond qui n'est là que pour accueillir ses figurants, se trouvent une femme et un jeune garçon, établis au sol où ils rassemblent leur butin macabre. Ostentatoire, le premier plan nous propose toute une déclinaison de canards et volailles aux plumages chamarrés. Seuls intrus peut-être, le lièvre mort et les lapins encore vivants, attendant patiemment dans leur cage d'être emmenés avec le reste. Cipper montre qu'il sait aussi bien peindre un plumage qu'une fourrure, un animal mort qu'un vivant.
Par son geste de présentation, la marchande nous invite à entrer et à participer à cette scène de vie anodine. Modestement vêtus, le chapeau défraîchi, la veste reprisée et les cheveux en désordre de l'enfant, ainsi que le corset trop serré de la femme, son châle et la simplicité de sa robe, tout cela renvoie à la modestie de leurs origines.

La mise en lumière de personnages du peuple, individualisés et à échelle quasi-grandeur nature, n'est pas sans rappeler l'influence flamande d'un Pieter Brueghel l'Ancien (1525 - 1569), par exemple. Le réalisme du traitement, quant à lui, est issu directement de ce qu'avaient amorcé les Carrache et Caravage (1571 - 1610) quelque temps plus tôt. Choix singulier mais récurrent dans l'œuvre de Cipper, le visage rieur de la marchande, toutes dents apparentes. Topos chez l'artiste, le rire chez lui peut être simple, spontané comme ici, parfois associé au jeu, à la plaisanterie, ou sembler plus ironique et provocateur.

Ici, il n'est pas question d'atermoiement, de dénonciation des affres de la misère. Plutôt, Cipper souligne son intérêt pour le monde la rue qu'il nous partage. Tombé dans l'oubli pendant un temps, *Il Todeschini* revient et est mis à l'honneur actuellement au musée de Trente en Italie où il bénéficie d'une rétrospective intitulée « Il Teatro del Quotidiano ». En 2005, l'artiste avait également fait l'objet d'une exposition conjointement organisée par les musées des Beaux-Arts de Reims, Chambéry et du musée Malraux du Havre, une vingtaine de toiles étant conservées au sein des collections publiques françaises.

59

ÉCOLE FLAMANDE, VERS 1700
SUIVEUR DE DAVID TENIERS LE JEUNE
Joueurs de cartes dans une auberge

Panneau de chêne (une planche).
Porte une monogramme en bas à gauche *DT*.
Porte un numéro d'inventaire au dos NV202
27,7 x 40,2 cm - 10 7/8 x 15 7/8 in.

Card players in an inn, oak panel (one board), monogrammed lower left DT

6 000 - 8 000 €

PROVENANCE
Probablement Lord George Augustus Cavendish (mort en 1794) ou son neveu George Cavendish 1st Earl of Burlington (1754 - 1834), puis par descendance à Holker; vente Christie's, Londres, 9 décembre 1994, n°254 ; ancienne collection du château de Cieurac, France.

BIBLIOGRAPHIE
Waagen, Galleries and Cabinets of Art in Great Britain, Londres, 1857, p. 425 « A good picture ».

60

ÉCOLE HOLLANDAISE DU XIXe SIÈCLE
DANS LE GOÛT DE THOMAS DE KEYSER
Portrait de femme coiffée d'un bonnnet

Panneau de chêne parqueté
70 x 55 cm - 27 1/2 x 21 5/8 in.

Portrait of a woman wearing a bonnet, craddled oak panel

On y joint deux lettres.
- Lettre de Max J. Friedlander (1867 - 1958) à Amsterdam datée de 1947 qui attribue le panneau à Thomas de Keyser.
- Lettre du 15 janvier 1950 d'Aleksandr Troubnikoff (1908 - 1988), ancien conservateur de l'Ermitage à Saint-Pétersbourg.

3 000 - 4 000 €

PROVENANCE
Ancienne collection du Comte (Clément ?) de Maugny (1873 - 1944) ; sa vente, Me Ader, Paris, Drouot, 26 mai 1933, lot 40 (comme « attribué à Nicolas Maes » ; ill. NB). Commentaire dans le catalogue de vente : « Coiffée d'un bonnet de linon garni d'un picot de dentelle, le visage souriant et tourné de trois quarts vers la gauche, vêtue d'une robe noire agrémentée d'une fraise tuyautée, elle est représentée à mi-corps » ; localisé à Paris en 1950 (Cf. la seconde lettre) ; acquis en tant que cadeau dans les années 1950 par le grand-père de l'actuel propriétaire ; puis par descendance, collection particulière, Belgique.

61

CHRISTOFFEL JACOBSZ. VAN DER LAMEN
BRUXELLES, 1607-1651, ANVERS
La main chaude

Panneau de chêne (parqueté)
72 x 104 cm - 28 3/8 x 41 in.
Blindman's buff, oak panel (craddled)

4 000 - 6 000 €

PROVENANCE
Collection particulière, Belgique

Né à Bruxelles en 1607, Christoffel van der Lamen commence et poursuit probablement son apprentissage auprès de son père Jacob. En 1636, il intègre la Guilde de Saint-Luc à Anvers où il travaille jusqu'à sa mort en 1651.

Rapidement, il se spécialise dans les *vrolijke gezelschap*, littéralement « joyeuses compagnies ». Parfois réunies dans l'atmosphère feutrée d'un salon, parfois installées dans le cadre charmant d'un jardin fleuri, d'élégantes assemblées s'adonnent à une variété d'activités : jeux de cartes, conversations galantes, concerts improvisés ou discussions animées. Plus populaire dans les Provinces-Unies, le genre s'était particulièrement développé à la suite de Willem Buytewech (1591 - 1624) et Esaias van de Velde (1587 - 1630). Parmi ses adeptes, Dirck Hals (1591 - 1656) à Haarlem, Pieter Codde (1599 - 1678) ou Willem Duyster (1599 - 1635) à Amsterdam.

Le succès de ces sujets parvient jusqu'à notre artiste flamand, qui s'en approprie les codes : à l'abri d'un porche les protégeant d'un ciel orageux, une réunion de jeunes gens très élégamment vêtus est saisie en pleine partie de main chaude (*handje-klap*). Cousin du colin-maillard, le jeu consistait à bander les yeux de l'un des participants, tandis qu'un autre venait lui taper la paume de la main. Tous les autres joueurs tendant également la leur, la personne aveuglée devait alors deviner qui l'avait frappée. L'œuvre est sonore : les rires fusent, les conversations vont bon train, le chien aboie, les talons claquent. Le visage rieur de l'homme au centre, son regard clairement dirigé tandis qu'il lève une main sans vraiment chercher celle de sa partenaire aux yeux bandés, mêle à l'innocence apparente de la scène une dimension plus grivoise. Sous la frivolité apparente de la représentation, il ne faudrait ainsi pas omettre une forme de morale et de dénonciation des vices humains.

Comme souvent dans ces joyeuses compagnies, l'un des personnages nous invite à entrer dans la scène et prendre part à l'excitation ambiante. Ici, au milieu du brouhaha, la joueuse vêtue d'une robe verte porte son regard au-delà du tableau et croise directement le nôtre.

Dans ce décor qu'il laisse légèrement flou, van der Lamen travaille avec finesse les satins et les velours de ses tissus. Secondaire, le décor n'est presque fait que de teintes grises et terreuses, laissant d'autant mieux ressortir la déclinaison de robes lumineuses et colorées. Le peintre montre qu'il est aussi attentif aux détails dans le travail des coiffures, des dentelles, du rendu des matières. Plus que ses confrères septentrionaux, il accentue le caractère décoratif de ces élégantes réunions de personnages.

62
LOUIS DE CAULLERY
CAULLERY, 1580-1621, ANVERS
Scène de marché avec la statue de Diane

Cuivre
Porte un cachet dans le cuivre au revers
23,3 x 18,9 cm - 9 1/8 x 7 1/2 in.
Market scene with Diana's statue, copper

3 000 - 4 000 €

PROVENANCE
Ancienne collection du château de Cieurac, France.

À l'âge de quinze ans, Louis de Caullery est documenté à Anvers, où il entre dans l'atelier de Joos II de Momper (1564 - 1635). Reçu maître de la Guilde de Saint-Luc locale en 1602, il se spécialise dans les petites scènes de genre, les « joyeuses compagnies », et s'y distingue par un style fin et raffiné.

Sous l'égide de Diane se tient une scène de marché nocturne au premier plan, tandis que le reste de la ville s'affaire derrière elle. Caullery y décline une société complète, des petites gens aux plus aisés. Le choix d'un ciel de nuit lui permet une luminosité singulière, mettant en valeur les personnages qu'il soigne d'un pinceau fin. L'influence de l'Italie, où il n'est pourtant jamais allé, se perçoit dans la figure sculpturale de la déesse, tandis qu'il la met en scène dans la tradition flamande des scènes de la vie quotidienne.

63
ADRIEN FRANS BOUDEWYNS
(BRUXELLES 1644-1711) **ET PIETER BOUT**
(BRUXELLES, C.1658-1719)
Scène champêtre

Toile
29,5 x 40,8 cm - 11 5/8 x 16 in.
Country Scene, canvas

600 - 800 €

64
ÉCOLE FLAMANDE, VERS 1700
Suzanne et les Vieillards

Toile
38 x 45,5 cm - 15 x 17 7/8 in.
Susanna and the Elders, paper laid on canvas

800 - 1 200 €

PROVENANCE
Collection particulière, France.

65

65
ÉCOLE FLAMANDE, VERS 1730
Scène antique

Toile
81,5 x 110,5 cm - 32 1/8 x 43 1/2 in.
(Usures, épidermures, restaurations)
(Vendu dans un cadre en bois doré Louis XV)
Antique scene, canvas

3 000 - 4 000 €

PROVENANCE
Collection particulière, France.

66

66
ATTRIBUÉ À CORNELIS VAN POELENBURGH
UTRECHT 1594-1667
Diane découvre la grossesse de Callisto

Panneau de chêne (une planche ; non parqueté)
25,5 x 32 cm - 10 x 12 5/8 in.
(Usures)
Diana discovers Callisto's pregnancy, oak panel (one board ; non craddled)

1 500 - 2 000 €

PROVENANCE
Collection particulière, Belgique.

67
ÉCOLE FLAMANDE VERS 1680,
SUIVEUR DE JORDAENS
Junon

Toile

61 x 40,5 cm - 24 x 16 in.
(Manques)

Juno, canvas

1 200 - 1 500 €

PROVENANCE
Collection particulière, France.

68
ÉCOLE FLAMANDE DU XVIII^e SIÈCLE
D'APRÈS PIERRE-PAUL RUBENS
Adoration des bergers

Toile

71 x 56,5 cm - 28 x 22 1/4 in.

Adoration of the shepherds, canvas

600 - 800 €

PROVENANCE
Collection particulière, France.

La composition originale est conservée au musée des Beaux-Arts de Rouen (inv. 1803.6).

69
ÉCOLE FLAMANDE DU XVII^e SIÈCLE
SUIVEUR D'ANTOON VAN DYCK
Jupiter et Antiope

Toile

117 x 158 cm - 46 x 62 1/4 in.
(Restaurations)

Jupiter and Antiope, canvas

3 000 - 5 000 €

La composition reprend le tableau d'Antoon Van Dyck, conservé à Gand, au musée des Beaux-Arts (inv. 1900-D).

PROVENANCE
Collection particulière, France.

détail

70

FRANS FRANCKEN II
ANVERS, 1581-1642
L'arrestation du Christ

Cuivre
Signé en bas à droite *f.franck IN f*
56,5 x 73 cm - 22 1/4 - 28 3/4 in.
(Restaurations anciennes)

Christ's arrest, copper, signed lower right

20 000 - 30 000 €

PROVENANCE
Vente Tajan, Paris, 9 décembre 1999, n°26 ; acquis dans cette vente par l'actuel propriétaire, ancienne collection du château de Cieurac, France.

Né à Anvers en 1581, Frans Francken II est le quatrième fils de Frans Francken I (1542 - 1616). Fondé sur la tradition médiévale des métiers et des corporations, le mode d'apprentissage favorise la filiation artistique. Cela est particulièrement vrai pour les Francken, qui s'imposèrent comme l'une des familles les plus prolifiques en Flandres entre le XVI^{e} et le XVII^{e} siècle.

Naturellement formé par son père, Frans II affirme rapidement un goût certain pour l'érudition. Dans sa peinture se retrouvent ainsi de multiples références littéraires, bibliques, voire ésotériques. Peintre de retables renommé, il popularise également le genre de la peinture de cabinets de curiosités (*Kunstkammer*). Petits formats destinés aux amateurs, il s'y distingue par son style délicat et raffiné. Portant le plus souvent sur des thèmes religieux, historiques et mythologiques, l'artiste ne manque pas d'y suggérer toujours une morale sous-jacente. Ses petites compositions mettant en scène des singes imitant les hommes se laissant aller à leurs vices deviendront un genre à part qui influencera les générations suivantes.

En 1605, il devient maître de la Guilde de Saint-Luc à Anvers. Fort de son succès, il ouvre un atelier et s'entoure d'un nombre important d'assistants afin de répondre à ses nombreuses commandes. Véritable entreprise commerciale, il emploie également ses frères, ses fils et compte parmi ses plus illustres collaborateurs Jan Brueghel l'Ancien (1568 - 1625).

Au premier plan, Francken se saisit de l'instant où le Christ est emmené tandis que Pilate se lave les mains, cédant la responsabilité de la condamnation au peuple. Au deuxième et troisième plans, le Christ poursuit sa montée vers le calvaire que l'on aperçoit encore nu dans le fond de la composition.

Frans Francken II *L'arrestation du Christ*

Particulièrement dynamique, la scène principale est saturée de personnages dont le peintre individualise les mouvements, les expressions et les apparences globales. Riche, la palette se décline en une multitude de couleurs, réchauffée par des touches d'un rouge profond dispersées en divers endroits. Un raffinement certain se retrouve dans les plumes aux mouvements souples, la passementerie des hallebardes ou l'épais velours du dais. Outre le coloris cher au peintre se retrouve l'un de ses topos : la précieuse figure de Ponce Pilate, dont l'anachronisme du costume n'enlève rien à son caractère particulièrement raffiné. Ainsi, ce personnage se retrouve par exemple dans une autre composition sur le même sujet, conservée au musée du Prado (Fig. 1). Passé un temps dans l'atelier de Frans Floris, lui-même influencé par l'Italie où il avait séjourné, il est possible d'y voir des réminiscences italianisantes.

Parmi les plus illustres peintres anversois de son temps, l'art de Francken influencera durablement la production locale en raison de sa virtuosité et du succès commercial qui en a découlé. Comme évoqué avec Jan Brueghel l'Ancien, il n'hésita par ailleurs pas à collaborer avec des spécialistes du paysage ou des architectures. Abraham Govaerts (1589 - 1626) ou Joos II de Momper (1564 - 1635) figurent parmi ces derniers, peintres dont les manières se répondent merveilleusement dans des compositions à quatre mains.

Fig. 1. Frans Francken II, *Le procès du Christ*, c. 1623, panneau, Madrid, musée du Prado (inv. P001519) ©Museo del Prado

71
ATTRIBUÉ À GODFREY KNELLER
LÜBECK, 1646-1723, LONDRES
Portrait de jeune fille

Toile
57,5 x 42,5 cm - 22 5/8 x 16 3/4 in.
Portrait of a Young Lady, canvas

3 000 - 4 000 €

PROVENANCE
Collection particulière, France.

72
ÉCOLE ALLEMANDE, VERS 1690
Portrait d'homme

Toile ovale d'origine mise au rectangle.
Porte une inscription au dos en allemand
35,5 x 26 cm - 14 x 10 1/4 in.
Portrait of a man, original oval canvas set to rectangle

1 200 - 1 500 €

PROVENANCE
Collection particulière, France.

73
ÉCOLE FLAMANDE DU XVII^{e} SIÈCLE
Prédication de saint Jean-Baptiste

Toile
110 x 130 cm - 43 5/16 x 51 3/16 in.
Saint John the Baptist Preaching, canvas

4 000 - 6 000 €

PROVENANCE
Collection particulière, France.

74

ÉCOLE FRANÇAISE, VERS 1700

L'éducation de la Vierge

Toile d'origine

74 x 60 cm - 29 1/8 x 25 5/8 in.
Vendu dans un cadre du XVIII[e] siècle.

The Education of the Virgin, canvas

1 500 - 2 000 €

PROVENANCE
Collection particulière, France.

75

ÉCOLE FRANÇAISE, VERS 1670-1680

Descente de Croix

Papier marouflé sur toile

55 x 40 cm - 21 5/8 x 15 3/4 in.

The Descent from de the Cross, paper laid on canvas

1 500 - 2 000 €

PROVENANCE
Collection particulière, France.

76

ATTRIBUÉ À
PIERRE-NICOLAS HUILLIOT
PARIS, 1674-1751

Natures mortes aux objets montés

Toiles (paire)

75 x 90 cm (chaque) - 29 1/2 x 35 3/8 in. (each)

Still Life with ewers and porcelain, canvas (pair)

6 000 - 8 000 €

PROVENANCE
Peut-être galerie Jacques Mercier : probablement acquis auprès de cette galerie puis par descendance ; collection particulière, Belgique.

77
PIERRE MONTALLIER
PARIS, C. 1643-1697
Collation de paysans

Toile
Porte une signature rapportée *Lingelbach*
48 x 38 cm - 18 7/8 x 15 in.
Peasants's snack, canvas

6 000 - 8 000 €

PROVENANCE
Ancienne collection du château de Cieurac, France.

Né à Paris au début des années 1640, Pierre Montallier est documenté dans les archives comme « Peintre ordinaire du Roy ». En 1927, Serge Ernst publiait le tableau de l'Ermitage *Les œuvres de Miséricorde* (inv. ГЭ - 1386), signé *Montallier Inf Fe* et provenant des collections de l'abbé de Gévigney. Ernst mentionne le recueil d'Eugène Piot, État civil de quelques artistes français, documentant la fonction et les dates de l'artiste dont la production reçut principalement les influences de Sébastien Bourdon (1616 - 1761) et des frères Le Nain.

Les tricheurs, autre composition de l'artiste exécutée dans le même esprit que la nôtre, est passée en vente à Paris (Vente Piasa, Paris, 17 décembre 2004, n° 84) : on y retrouve notamment la gourde aplatie au premier plan. Une même composition similaire à la *Collation de paysans* est passée en vente dans les années 1960.

78
DANS LE GOÛT DE CHARLES LE BRUN
Portrait d'homme

Toile ovale
60,5 x 50 cm - 23 7/8 x 19 3/4 in.
(Restaurations)
Portrait of a Man, canvas (an oval)

600 - 800 €

PROVENANCE
Collection particulière, France.

79

79
ÉCOLE FRANÇAISE DU XVIII^e SIÈCLE
SUIVEUR DE JEAN-MARC LADEY
Nature morte aux fruits et fleurs

Toile marouflée sur panneau
58 x 78,5 cm - 22 7/8 x 30 7/8 in.
(Restaurations, agrandissement à droite)
Still life with fruits and flowers, canvas laid on panel

2 000 - 3 000 €

PROVENANCE
Collection particulière, France.

80
ÉCOLE FRANÇAISE, VERS 1720
Portrait dit de Auguste Claude Robert du Pille de Banise (1716-1791)

Toile
70 x 57,8 cm - 27 1/2 x 22 3/4 in.
Presumed portrait of Auguste Claude Robert du Pille de Banise (1716 - 1791), canvas

800 - 1 200 €

PROVENANCE
Collection particulière.

81
ÉCOLE FRANÇAISE, VERS 1720
Portrait dit de André Jacques Louis du Pille de Monteil (1715-1795)

Toile
70 x 57,8 cm - 27 1/2 x 22 3/4 in.
Presumed portrait of André Jacques Louis du Pille de Monteil (1715 - 1795), canvas

1 000 - 1 500 €

PROVENANCE
Collection particulière.

80

81

83
ÉCOLE FRANÇAISE DU XIX^e SIÈCLE
DANS LE GOÛT D'ALEXIS SIMON BELLE
Portrait d'une dame de qualité

Toile
120 x 88 cm - 47 1/4 x 34 5/8 in.
Portrait of a Lady, canvas

2 000 - 3 000 €

PROVENANCE
Collection particulière, France.

82
ÉCOLE FRANÇAISE, VERS 1720
Portrait de femme

Toile
81 x 65 cm - 31 7/8 x 25 5/8 in.
Portrait of a Woman, canvas

4 000 - 6 000 €

PROVENANCE
Collection particulière, France.

84
ÉCOLE FRANÇAISE DU XVIII^e SIÈCLE
ATELIER DE HYACINTHE RIGAUD
PERPIGNAN, 1659-1743, PARIS
Portrait du Cardinal André Hercule de Fleury (1653-1743)

Toile
Porte une inscription en haut à droite *Cardinal Fleuri*
76 x 61 cm - 29 15/16 in.
Portrait of cardinal André Hercule de Fleury (1653 - 1743), canvas

1 000 - 1 500 €

PROVENANCE
Vente Tajan, Paris, 4 avril 2019, n°93 ; acquis dans cette vente par l'actuel propriétaire, collection particulière, France.

85
ÉCOLE PROVENÇALE, VERS 1700
Portrait présumé de François-Pierre de Payran (1636-1704)

Toile d'origine
Porte une inscription au dos : *FRANCOIS / Pierre de Payran / 1606(?)7 / aetatis mea 29 / Professeur de droit à l'université d'Avignon. / conseiller au Parlement D'orange*
101 x 75,5 cm - 39 3/4 x 29 3/4 in.
Cadre en bois sculpté et redoré.
Travail de la vallée du Rhône du XVIII^e siècle.
(Restaurations)
Presumed portrait of François-Pierre de Payran (1636 - 1704), original canvas, inscribed on the reverse

3 000 - 5 000 €

PROVENANCE
Collection particulière, France.

86
ÉCOLE FRANÇAISE DU XVIII^e SIÈCLE
Portrait d'homme

Toile
71,5 x 58 cm - 28 1/8 x 22 7/8 in.
Portrait of a Man, canvas

1 000 - 1 500 €

PROVENANCE
Collection particulière, France.

87
ÉCOLE FRANÇAISE DE LA FIN DU XVII^e SIÈCLE
Portrait d'homme

Toile
81 x 65 cm - 31 7/8 x 25 5/8 in.
Dans un cadre en bois doré d'époque Louis XIV
Portrait of a Man, canvas

3 000 - 4 000 €

PROVENANCE
Collection particulière, France.

88
ATTRIBUÉ À NICOLAS FOUCHÉ
TROYES, 1653-1733, PARIS
Allégorie de l'Été

Toile
97,5 x 75 cm - 38 3/8 x 29 1/2 in.
Allegory of Summer, canvas

3 000 - 4 000 €

PROVENANCE
Collection particulière, France.

89
ÉCOLE FRANÇAISE DU XVIII^e SIÈCLE
D'APRÈS D'ALEXANDRE UBELESKI
Bacchante au tambourin basque

Toile
123 x 92 cm - 48 3/8 x 36 1/4 in.
Bacchante with a basque tambourine, canvas

4 000 - 6 000 €

PROVENANCE
Collection particulière, France.

Reprise d'une composition conservée au musée national de Poznan (inv. MNP Mo 506).

90

91

90

ATTRIBUÉ À LOUIS-NICOLAS VAN BLARENBERGHE
LILLE, 1716-1794, FONTAINEBLEAU
Halte de soldats à l'auberge ;
Un déjeuner au campement

Toiles (paire)
38 x 31 cm - 14 15/16 in. (*each*)
Soldiers stop off at the inn; Lunch in the camp, canvas (pair)

1 200 - 1 500 €

PROVENANCE
Collection particulière, France.

91

ÉCOLE SUISSE DE LA FIN DU XVIII^e SIÈCLE
Portrait d'homme au gilet vert

Toile
37 x 29 cm - 14 9/16 x 11 7/16 in.
(Restaurations)
Portrait of a man in a green vest, canvas

800 - 1 200 €

PROVENANCE
Collection particulière, France.

92

92

JEAN-BAPTISTE CLAUDOT, DIT CLAUDOT DE NANCY
BADONVILLER, 1733-1805, NANCY
Pêcheurs relevant leurs filets

Toile
71 x 76 cm - 28 x 29 7/8 in.
Fishermen hauling in their nets, canvas

1 000 - 1 500 €

PROVENANCE
Collection particulière.

93

LOUIS-ÉTIENNE WATELET
PARIS, 1780-1866
Paysage d'Italie

Toile d'origine
Signée en bas à gauche *Watelet*
16,5 x 25 cm - 6 1/2 x 9 7/8 in.
Italian landscape, original canvas, signed lower left

1 200 - 1 500 €

PROVENANCE
Collection particulière, France.

93

Attribué à Jean-François Garneray
Portrait de Louis XVI (1754-1793) à la prison du Temple

détails

94

ATTRIBUÉ À JEAN-FRANÇOIS GARNERAY

PARIS, 1755-1837, AUTEUIL

Portrait de Louis XVI (1754-1793) à la prison du Temple

Panneau

47 x 37,5 cm - 18 1/2 x 14 3/4 in.

Portrait fo Louis XVI (1754-1793) at the Temple, panel

10 000 - 15 000 €

PROVENANCE

Vente Sotheby's (Paris), 3 décembre 2020, n°87 ; acquis dans cette vente par l'actuel propriétaire, collection particulière, France.

Il existe une autre version de l'oeuvre conservée à Paris, au musée Carnavalet (inv. P2813).

Funeste mais touchant souvenir du feu roi Louis XVI, cette image le représente aux dernières heures de sa vie, alors qu'il est emprisonné à la tour du Temple. Le musée Carnavalet conserve une autre version de cette composition (inv. P2813), présentée au Salon de 1814, suggérant une réalisation dans les premiers temps de la Restauration et de la réhabilitation des Bourbons.

Séparé de sa famille, le roi est seul sur le chemin de ronde de la tour. Déchu, il semble poser sans apparat, sans attribut royal, si ce n'est le fin liseré bleu que l'on devine sous le gilet blanc. Probable évocation de l'ordre de Saint-Louis, il est le vestige d'une époque révolue. Autour du roi, l'austérité règne : des persiennes ont été placées entre les créneaux afin que personne ne puisse l'apercevoir, et un livre de prières est posé devant lui.

Habilement, ce n'est pas l'iconographie d'un monarque absolu décrié qui a été choisie ici. Dans ce contexte de réhabilitation, c'est l'image d'un homme simple, sans ostentation, qui est soulignée, et par là-même, peut-être celle d'une monarchie restaurée qui aurait retenu les leçons du passé.

95

ATTRIBUÉ À FRANÇOIS GÉRARD, DIT LE BARON GÉRARD

Portrait de Jean Jacques Duvidal de Montferrier (1752-1829), président du Tribunat

Toile
Porte une inscription en haut à gauche
Le Marquis de Montferrier / Membre et President du Tribunat / An XII
22,5 x 16,5 cm - 8 7/8 x 6 1/2 in.

Portrait of Jean Jacques Duvidal de Montferrier (1752 - 1829), President of the Tribunat, canvas

2 000 - 3 000 €

PROVENANCE
Collection particulière, Belgique

BIBLIOGRAPHIE
Claude Huver, *Folies et domaines autour de Montpellier*, Villeveyrac, Papillon Rouge, 2025, p. 96.
Base BALAT, n° 11055545
« Autour de Julie Duvidal : les marquis de Montferrier » in Artifexinopere

96

ÉCOLE FRANÇAISE, VERS 1805

La mort de Démosthène

Toile
114 x 173 cm - 44 7/8 x 68 1/8 in.

The Death of Demosthenes, canvas

4 000 - 6 000 €

PROVENANCE
Collection particulière, France.

BIBLIOGRAPHIE
Philippe GRUNCHEC, « Les Concours des Prix de Rome 1797 - 1863, Tome II », École nationale supérieure des Beaux-Arts, Paris, 1989, page 33, repr. p.34, pl. 3 (comme anonyme).

Si la vie de Démosthène (384 av. J.-C.- 322 av. J.-C.) demeure éminemment passionnante, c'est l'instant où le philosophe y met un terme que les membres de l'Académie choisissent comme sujet du Grand Prix en 1805. Élève de Platon (c. 425 av. J.-C.-c. 348 av. J.-C.), Démosthène débute sa carrière en tant que logographe et orateur politique. Fervent défenseur d'Athènes et de sa politique, il s'oppose violemment à Philippe II de Macédoine (382-336 av. J.-C.) et à ses velléités sur les clérouquies athéniennes en Thrace dès 351 av. J.-C., ce qu'il dénonce dans sa *Première Philippique*. Toute sa vie, il défend ses convictions jusqu'à son exil en 324 av. J.-C., à la suite d'accusations d'escroquerie. Un an plus tard, il est rappelé et réitère ses discours anti-macédoniens. Malgré tout, il est rapidement forcé de fuir et se réfugie dans le temple de Poséidon sur l'île de Caurie, actuelle Poros. Acculé, il se donne la mort en mâchonnant le bout de son calame qu'il aura empoisonné. Arme de tous ses combats, elle fut celle qu'il choisit pour mettre fin à ses jours. C'est cet instant exactement que le livret du Grand Prix décrit et auquel les jeunes élèves doivent se référer.

Mis en place dès 1663, le Prix de Rome avait pour dessein de récompenser les pupilles les plus prometteurs de l'Académie royale. Il faut attendre trois ans pour que l'Académie de France à Rome soit officiellement inaugurée en février 1666. À partir de cet instant, elle reçoit pour une durée de quatre ans les lauréats des premier et deuxième prix de l'Académie. Nous sommes ici en 1805 où l'art est strictement dicté par le néoclassicisme davidien et dont les codes se retrouvent ici : composition en frise, prééminence du dessin, pureté de la ligne, épisode de l'histoire antique ayant trait à la vertu, à la rigueur morale et à la raison. Face à notre jeune peintre cette année-là, le prix fut remporté par Félix Boisselier (Fig. 1).

Fig.1 : Félix Boisselier, *La mort de Démosthène*, Paris, musée du Louvre (inv. RF 1975 24) ©GrandPalaisRmn (musée du Louvre)

97

ALEXIS JOSEPH LOUIS DE MELECY
PARIS, 1799-1842, PAU
Homme au chapeau

Toile
Signée en bas à gauche *A de MALECY*
et datée *1837*
46 x 37,5 cm - 18 1/8 x 14 3/4 in.
(Restaurations)
Man with the hat, canvas, signed and dated lower left

1 000 - 1 500 €

98

CHARLES FRANÇOIS MAYER
MONTIGNY-LÈS-METZ, 1805-1848,
SAINT-VALERY-SUR- SOMME
Le portraitiste et ses modèles

Toile
Signée en bas à gauche *Charles Mayer*
65,5 x 82 cm - 25 3/4 x 32 1/4 in.
The portraitist and his models, canvas, signed lower left

2 000 - 3 000 €

PROVENANCE
Collection particulière, France.

99

ÉCOLE ANGLAISE, 1823
Voyageurs dans la campagne italienne

Toile
Porte une signature et une date en bas
à droite *Henry. Plousey (?)/ 1823 ;*
localisée en bas à gauche
152,5 x 211,5 cm - 60 x 83 1/4 in.
Traverlers in the italian coutryside, canvas, signed lower right and located lower left

2 000 - 3 000 €

PROVENANCE
Collection particulière, France.

100

ÉCOLE VÉNITIENNE DU XIX^e SIÈCLE
D'APRÈS GIOVANNI ANTONIO CANAL,
DIT CANALETTO
Vue du grand canal à Venise

Toile
128 x 204 cm - 50 3/8 x 80 1/4 in.
View of the Grand Canal in Venice, canvas
6 000 - 8 000 €

101

SANTI CORSI
1871-1900
Galerie du Palazzo Pitti

Toile d'origine
Signée en bas à gauche *S. CORSI.*
Signée au dos *S. Corsi. / Lung'arno. Serristori.9 / Studio. n°9. / Firenze*
110 x 132 cm - 43 5/16 x 52 in.
Gallery of the Palazzo Pitti, original canvas, signed lower left and on the reverse
3 000 - 4 000 €

PROVENANCE
Collection particulière, France.

102
ÉCOLE FRANÇAISE DU XIX^e SIÈCLE
Vue du Puy-en-Velay

Toile
102 x 141,5 cm - 40 1/8 x 55 3/4 in.
View of the Puy-en-Velay, canvas

600 - 800 €

PROVENANCE
Collection Joseph Pell Lombardi,
château du Sailhant, France

103
FRANÇOIS LINOSSIER
GRAND-MOULIN, 1819-1871
Vue du Puy-en-Velay

Toile d'origine
Signée en bas à droite *LINOSSIER*
44 x 65 cm - 17 3/8 x 25 5/8 in.
View of the Puy-en-Velay, original canvas, signed lower right

600 - 800 €

PROVENANCE
Collection Joseph Pell Lombardi,
château du Sailhant, France

104
ÉDOUARD ONSLOW
BLESLE, 1830-1904, SAINT-FLOUR
Foire au faubourg de Saint-Flour

Toile
Signée en bas à gauche *E. Onslow*
63,5 x 81,5 cm - 25 x 32 1/8 in.
(Restaurations)
Fair at the Faubourg Saint-Flour, canvas, signed lower left

2 000 - 3 000 €

PROVENANCE
Collection Joseph Pell Lombardi,
château du Sailhant, France

105
ATTRIBUÉ À
ROBERT LÉOPOLD LEPRINCE
PARIS, 1800-1847, CHARTRES
Scène de marché

Toile d'origine
Porte une signature et une date en bas à gauche *Leprince 1828*
24,3 x 35 cm - 9 5/8 x 13 3/4 in.
Market scene, original canvas, signature and dated lower left

1 000 - 1 500 €

PROVENANCE
Collection particulière, France.

106
ÉCOLE HOLLANDAISE
DU XIXe SIÈCLE
Vue d'un port

Papier marouflé sur panneau
Porte une inscription au revers :
Constantinople / 25 janvier (?) 1838 / (...)
41,5 x 53,5 cm - 16 5/16 x 21 1/16 in.
Port view, paper laid on panel, inscribed on the reverse Constantinople / 25 janvier (?) 1838 / (...)

400 - 600 €

PROVENANCE
Collection baron et baronne van Caloen de Basseghem.

107
FÉLIX-JOSEPH BARRIAS
PARIS, 1822 - 1907
Portrait de jeune homme

Toile d'origine
Porte au revers le numéro 15
et les initiales *FB*
38 x 37 cm - 14 15/16 x 14 9/16 in.
Portrait of a young man, original canvas monogrammed on the reverse

2 000 - 3 000 €

PROVENANCE
Galerie La Nouvelle Athènes (Paris) ; collection particulière, France.

Fils du miniaturiste Barrias, élève à l'Académie des Beaux-Arts, Félix-Joseph suit l'enseignement du peintre Léon Cogniet (1794 - 1880). En 1844, il remporte le Prix de Rome avec *Cincinnatus* recevant les ambassadeurs au Sénat puis s'en va logiquement à Rome où il séjourne de 1845 à 1849. Peintre décorateur à succès, il reçoit de nombreuses commandes publiques et travaille notamment à l'Opéra Garnier et à l'Hôtel de Ville de Paris. Suivant la dynamique de renouveau du décor religieux en France au XIXe siècle, il participe également aux décors des églises de la Trinité, Saint-Eustache et Notre-Dame-de-Clignancourt à Paris.

Profitant de son séjour dans la ville éternelle, Barrias ne manque pas de parcourir les campagnes du Latium, poursuivant son chemin jusqu'au sud de la péninsule. A l'instar de nombre de ses camarades avant et après lui, le jeune peintre cherche ses modèles parmi les paysans qu'il rencontre. Souhaitant ainsi renouer avec la grandeur antique des Romains, ce ne sont pas tant leurs traits qu'il cherche à saisir mais l'histoire millénaire qu'ils portent en eux. Serait-ce lors de l'une des ses pérégrinations qu'il trouva ce garçon dont il nous reste aujourd'hui l'étude ?

Sur une toile carrée, Barrias feint un oculus dans lequel apparait la tête de son modèle sur fond (de ciel ?) bleu. La chemise ouverte, de longs et noirs cheveux encadrant son visage, le jeune garçon porte son regard au-delà du cadre, l'air pensif. Outre la population locale, le peintre montre également son intérêt pour la figure de l'adolescent. Le musée d'Orsay possède de nombreuses études dessinées qui en témoignent, et les traits d'un petit joueur de contrebasse représenté sur l'une d'elles (Fig. 1) semblent proches de ceux de notre modèle.

Fig. 1 : *Deux enfants, l'un jouant d'une double flûte, l'autre d'une contrebasse*, Paris, musée d'Orsay (inv. RF 15076) ©RMN-Grand Palais (Musée d'Orsay)

108

DANS LE GOÛT DE L'ÉCOLE DE CUZCO

Suite de douze toiles dont : Vierge à l'Enfant ; Ange arquebusier ; Saint François d'Assise

Toiles d'origine (douze)

58 x 38 cm (chaque) - 22 13/16 x 14 15/16 in. *(each)*

Suite of twelve paintings, including Virgin and Child; Harquebusier Angel; Saint Francis of Assisi, canvas (12)

2 000 - 3 000 €

PROVENANCE

Collection particulière, France.

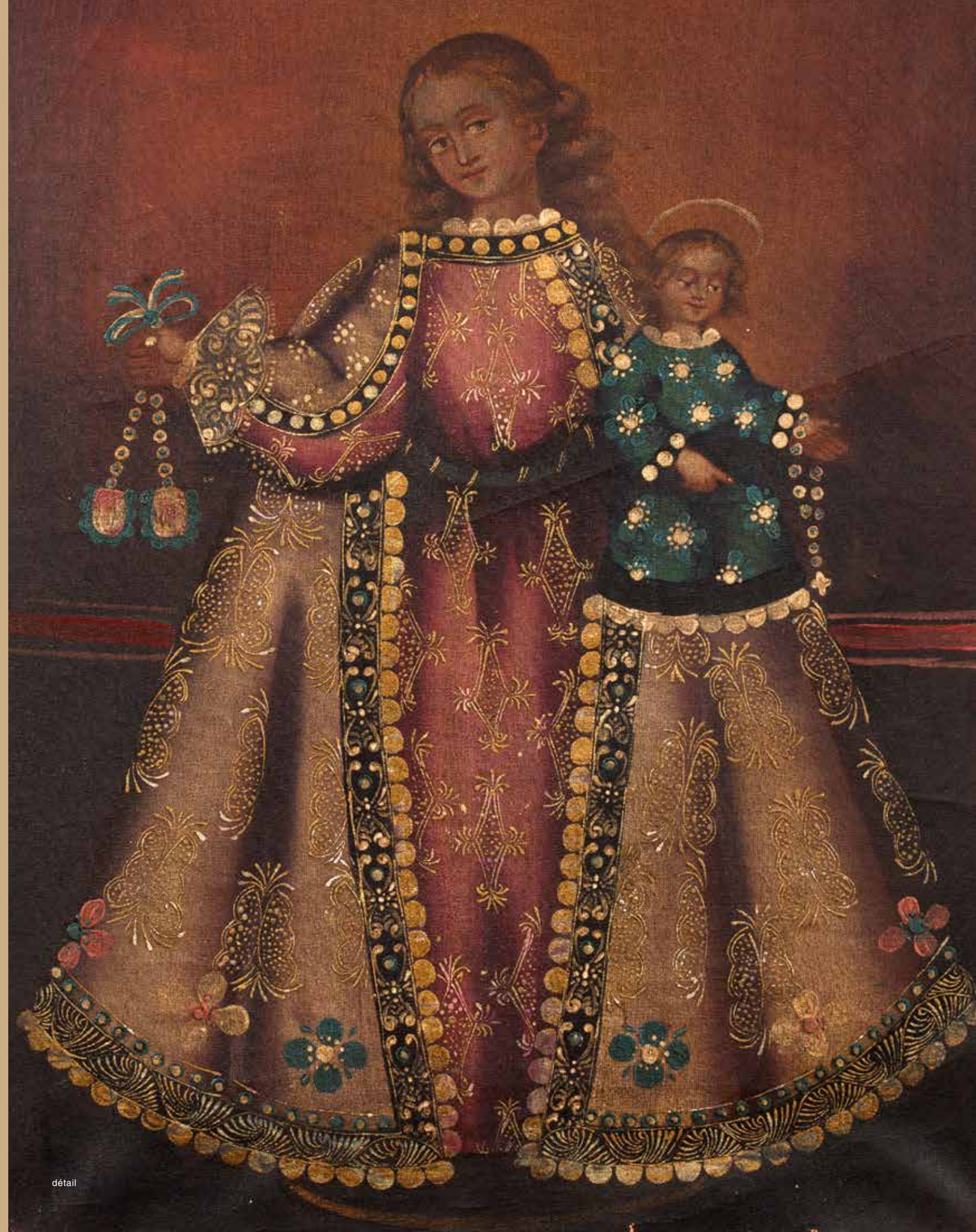

détail

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE À DESTINATION DES ACHETEURS

La SAS AGUTTES (« **AGUTTES** ») est un opérateur de ventes volontaires aux enchères publiques, déclaré auprès du Conseil des maisons de vente et régi par les articles L.321-4 et suivants du Code de commerce. En cette qualité AGUTTES agit comme mandataire du vendeur qui contracte avec l'adjudicataire.
Les présentes Conditions Générales de Vente (« **CGV** ») régissent les rapports entre AGUTTES et les enchérisseurs pour les ventes aux enchères publiques et les ventes de gré à gré organisées par AGUTTES. En participant à une vente aux enchères organisée par AGUTTES, y compris par l'intermédiaire d'une plateforme en ligne, l'enchérisseur accepte d'être lié par les présentes CGV. En s'enregistrant pour participer aux enchères et/ou en enchérissant lors d'une vente, l'enchérisseur accepte d'être lié par les présentes CGV. Il lui est donc recommandé de les lire attentivement.
Les CGV pourront être modifiées occasionnellement à la discrétion d'AGUTTES. Les Conditions Particulières de Vente relatives à une certaine vente et contenues dans le catalogue de vente peuvent également être modifiées par écrit et/ou oral par AGUTTES préalablement à la vente. Ces modifications seront mentionnées au procès-verbal de la vente. En tant qu'opérateur de ventes volontaires, AGUTTES est assujetti aux obligations listées aux articles L.561-2 14° et suivants du Code Monétaire et Financier relatifs à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, qu'il est tenu de faire respecter.

I- LE BIEN MIS EN VENTE

MENTIONS PARTICULIÈRES DANS LE CATALOGUE
Les mentions particulières figurant dans le catalogue ont les significations suivantes :
+ Lots faisant partie d'une vente judiciaire à la suite d'une ordonnance du Tribunal Judiciaire assortis d'honoraires acheteurs à 14.40 % TTC ;
° Lots dans lesquels AGUTTES ou un de ses partenaires a des intérêts financiers ;
* Lots en importation temporaire : soumis à des frais de 5,5 % TTC du prix d'adjudication pour les œuvres et objets d'art, de collection et d'antiquité (20 % pour les vins et spiritueux, les bijoux et les multiples), à la charge de l'acquéreur en sus des frais de vente et du prix d'adjudication. Ces frais peuvent être exonérés sur présentation de documents douaniers attestant que le lot a été réexporté hors Union Européenne dans les délais légaux et conformément aux nouvelles dispositions de la réforme de la TVA entrée en vigueur le 1er janvier 2025 ;
¤ Biens vendus sous le régime général de la TVA (sur la totalité) ;
Lots visibles uniquement sur rendez-vous ;
~ Lots fabriqués à partir de matériaux provenant d'espèces animales. Des restrictions à l'importation sont à prévoir ;
= Lots dument identifiés et soumis à caution.

Description des lots : Les indications portées au catalogue réalisées par AGUTTES et son expert sont effectuées sur la base des éléments fournis et des connaissances existant le jour de la rédaction du catalogue. Seules les indications en langue française engagent AGUTTES. Elles peuvent faire l'objet de modifications ou de rectifications jusqu'au moment de la vente par écrit ou oral. Ces modifications seront consignées au procès-verbal de la vente, lequel aura force probante. Les traductions sont libres.
Aucune autre garantie n'est apportée par AGUTTES, étant rappelé que seul le vendeur sera tenu à la garantie des vices cachés et à l'éventuelle garantie légale de conformité (exclue pour les biens d'occasion). Un certificat d'authenticité du lot ne sera disponible que si mentionné dans la description du lot.
Les dimensions, poids et autres renseignements des lots sont donnés à titre indicatif avec une marge d'erreur raisonnable. Les conversions en unité impériale (*inches*) sont fournies à titre informatif et sont libres.
Les restaurations effectuées à titre conservatoire, n'altérant pas le caractère original du lot, notamment en ce qui concerne l'ancienneté et le style, et n'apportant aucune modification au caractère propre du lot ne seront pas mentionnées dans le descriptif. L'absence d'indication d'une restauration, d'un accident, d'un manque ou d'un incident dans le catalogue ou les rapports de condition, n'implique nullement que le lot soit exempt de tout défaut présent, passé ou réparé. Inversement, la mention de quelque défaut n'implique pas l'absence de tous autres défauts. Seules les dispositions du catalogue pourront constituer un fondement valable à engager la responsabilité d'AGUTTES. Les déclarations ou promesses formulées oralement par un représentant d'AGUTTES mais ne figurant pas dans le catalogue ne sauront en aucun cas constituer un fondement valable à engager la responsabilité d'AGUTTES.

État des lots : Les lots sont vendus dans l'état dans lequel ils se trouvent au moment de la vente avec leurs imperfections et leurs défauts. Les lots étant des biens d'occasion, aucune garantie ne peut être offerte par AGUTTES concernant leur état. Il revient aux acheteurs potentiels de s'assurer personnellement de la condition de l'objet.
Les références à l'état d'un lot dans un catalogue, une image, une description ou dans un rapport de condition (fourni à titre indicatif) ne pourront être considérées comme une description exhaustive de l'état dudit lot. Les descriptions, les rapports de condition, ainsi que les photographies des lots quant à leur état sont fournis uniquement à titre indicatif et ne peuvent en aucun cas remplacer l'examen personnel du lot par l'enchérisseur préalablement à la vente dans les conditions mentionnées ci-après. Les rapports de condition et les photos seront envoyés sur demande et à titre indicatif.

Exposition des lots : Les enchérisseurs potentiels sont expressément invités à examiner personnellement les lots et la documentation disponible avant la vente lors d'un rendez-vous privé ou de l'exposition publique préalable à la vente afin de vérifier l'état des lots. Il leur est conseillé de se faire accompagner par un expert du secteur concerné par la vente pour apprécier de manière détaillée l'état des biens.

Reproduction des lots : Tous les défauts et imperfections des lots ne sont pas visibles sur les photographies des lots reproduites dans les catalogues, en ligne ou sur tout support de communication. Les photographies peuvent ne pas donner une image entièrement fidèle de l'état réel d'un lot et peuvent différer de ce que percevra un observateur direct (taille, coloris, etc.).

Estimations : Les estimations sont fondées sur l'état des connaissances techniques, la qualité du lot, sa provenance, son état et le cours du marché au jour de l'estimation. Elles sont fournies à titre purement indicatif et ne peuvent être considérées comme une garantie que le lot sera vendu au prix estimé. Les enchérisseurs sont informés que les estimations peuvent fluctuer en fonction des évolutions du marché et des caractéristiques particulières du lot.

Rapports de condition : Des rapports de condition, photos complémentaires et documents afférents aux lots sont disponibles sur demande jusqu'à 24 heures avant la vente. Ils doivent être consultés avant d'enchérir.

II- LA VENTE

INSCRIPTION À LA VENTE
Important : le mode normal et prioritaire pour enchérir consiste à être présent dans la salle de vente.
À titre de service complémentaire, AGUTTES offre aux acheteurs potentiels d'autres moyens d'enchérir, moyennant une inscription préalable au plus tard à 18 heures le dernier jour ouvré avant la vente :
- Par téléphone : Toute personne aura la possibilité de s'inscrire auprès de bid@aguttes.com pour porter ses enchères à voix haute par téléphone pendant la vente. L'ordre devra avoir été communiqué par écrit, à l'aide du formulaire dûment rempli, de coordonnées bancaires, d'une copie de la pièce d'identité de l'enchérisseur et de son Kbis. AGUTTES accepte gracieusement de recevoir les enchères par téléphone. L'enchérisseur potentiel devra avoir reçu un mail de confirmation préalable de la part d'AGUTTES pour être appelé.
- Sur ordre d'achat : Toute personne aura la possibilité de transmettre des ordres d'achat à AGUTTES. L'ordre devra avoir été communiqué par écrit à l'aide du formulaire dûment rempli et de coordonnées bancaires, d'une copie de sa pièce d'identité. AGUTTES accepte gracieusement de traiter ces ordres. En cas de demande par mail à bid@aguttes.com, l'enchérisseur devra avoir reçu un e-mail de confirmation de la part d'AGUTTES. Aucun ordre illimité ne sera retenu. Si AGUTTES reçoit plusieurs ordres d'achat pour des montants d'enchères identiques sur le même lot, l'ordre le plus ancien sera préféré.
- En ligne via les plateformes *Live* : Toute personne aura la possibilité de s'inscrire auprès de diverses plateformes Live pour participer à distance, par voie électronique, aux ventes aux enchères. L'enchérisseur via le Live est informé que les frais facturés par ces plateformes seront à sa charge exclusive et s'additionneront à la commission d'achat. Les frais des plateformes sont habituellement les suivants* :
• 1,80% TTC pour Drouot Digital,
• 3% TTC pour Invaluable,
• 3% TTC pour 51Bidlive,
• 3,60% TTC pour Interenchères sur tous les lots (à l'exception des automobiles, facturés 48€ TTC par véhicule).

Procédure d'identification des enchérisseurs : Au regard de ses obligations en matière de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme (LCB-FT), les acquéreurs potentiels sont invités à se faire connaître auprès d'AGUTTES afin de permettre l'enregistrement de leurs données personnelles. AGUTTES se réserve le droit de demander, à son entière discrétion, à tout enchérisseur potentiel :
- personne physique, de justifier de son identité et personne morale, de fournir un extrait Kbis de moins de 3 mois (étant précisé que seul le représentant légal de la société ou toute personne dûment habilitée pourra enchérir),
- et, en tout état de cause, d'effectuer un déposit et communiquer ses références bancaires ainsi que l'origine des fonds reçus au regard des obligations en matière de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme (LCB-FT).

Tous les lots vendus seront facturés au nom et à l'adresse du donneur d'ordre et aucune modification postérieure ne pourra être faite après l'adjudication. L'enchérisseur est réputé agir en son nom propre et s'engage à régler personnellement et immédiatement le lot. Il sera seul responsable de l'enchère portée sauf information préalable de sa qualité de mandataire dans les conditions indiquées ci-après. Toute fausse indication engagera la responsabilité de l'adjudicataire. En cas de manquements aux procédures d'identification et aux obligations de LCB-FT, AGUTTES se réserve la possibilité d'interdire à l'enchérisseur de porter les enchères, d'annuler ou de résilier la vente du lot.

Caution : Pour certains ventes ou lots dûment identifiés, AGUTTES se réserve le droit de demander aux potentiels enchérisseurs de verser avant la vente une caution d'un montant déterminé, ainsi que toutes autres garanties et / ou références bancaires jugées nécessaires. Il est demandé aux enchérisseurs de contacter AGUTTES au plus tard trois jours ouvrés avant la vente afin de procéder à la vérification des garanties données. Les dépôts de garantie sont à effectuer en euros par virement ou carte bancaire sur : https://www.aguttes.com/depot-caution.
Dans le cas où l'enchérisseur ne serait pas adjudicataire lors de la vente, AGUTTES procèdera au remboursement de la caution perçue dans un délai de 5 jours ouvrables après la vente, sans intérêt sous réserve de tout droit de compensation. L'enchérisseur reconnait et accepte que seront à sa charge exclusive les éventuelles pertes engendrées par les variations des taux de change ou les frais bancaires liés à ce transfert.

Mandat par un tiers : Tout enchérisseur est censé enchérir pour son propre compte et est tenu pour seul responsable de l'enchère. L'enchérisseur disposant d'un mandat devra informer AGUTTES de l'existence de celui-ci lors de la procédure d'identification et d'enregistrement et produire une copie du mandat et tous autres documents sollicités par AGUTTES. Dans un tel cas, l'enchérisseur et le mandant seront solidairement responsables.

Direction de la vente : Le commissaire-priseur dirige la vente en veillant à la liberté et à l'égalité entre les enchérisseurs, tout en respectant les usages établis par la profession. Le commissaire-priseur assure la police de la vente et se réserve le droit d'interdire l'accès à la salle de vente à tout enchérisseur potentiel pour justes motifs. Il se réserve le droit de refuser toute enchère, d'organiser les enchères de la façon la plus appropriée, de déplacer, retirer, réunir ou séparer tout lot de la vente.

Adjudication : Le plus offrant et le dernier enchérisseur sera l'adjudicataire, tous moyens admis confondus (ordre, internet, téléphone, sur place, etc.). L'adjudication se matérialise par le prononcé du mot « Adjugé » lequel forme le contrat de vente entre le vendeur et l'adjudicataire.
Chaque lot est identifié avec un numéro correspondant au numéro qui lui est attribué sur le catalogue de la vente.
Il est interdit aux vendeurs d'enchérir directement sur les lots leur appartenant.
En cas de « double-enchère » simultanée reconnue effective par le commissaire-priseur, le lot sera remis en vente, tous les enchérisseurs présents pouvant concourir à cette deuxième mise en adjudication.

Rétractation : Chaque enchère portée et chaque adjudication sont définitives. Chaque enchère engage celle ou celui qui l'a portée, étant rappelé que l'adjudicataire ne peut se rétracter qu'il soit en salle, au téléphone, en ligne ou sur exécution de son ordre d'achat.

Transfert des risques et de la propriété : Le transfert de propriété et des risques entre le vendeur et l'adjudicataire s'opère par le prononcé du mot « adjugé » par le commissaire-priseur. AGUTTES décline toute responsabilité quant aux pertes et dommages que les lots pourraient subir à compter de l'adjudication, l'adjudicataire devant faire assurer les lots acquis dès l'adjudication.

III- EXÉCUTION DE LA VENTE

Commission d'achat : L'adjudicataire devra s'acquitter en sus du prix d'adjudication, par lot, des honoraires acheteurs applicables à chaque lot. Le mode de calcul des honoraires acheteurs pour les différentes catégories de lots est précisé ci-après (cf. article VI- CONDITIONS PARTICULIÈRES).

Outre le prix d'adjudication et les honoraires acheteur, l'adjudicataire devra régler toutes les taxes incluant la TVA ainsi que les éventuels frais de dossier, de manutention et de stockage ainsi que toutes les autres sommes qui seraient dues en cas de retard de paiement mentionnées ci-après.

Les acquéreurs via les plateformes Live paieront, en sus des enchères et des frais acheteurs, une commission complémentaire qui sera intégralement reversée aux plateformes (cf. article II- LA VENTE : Inscription à la vente).

Conditions de paiement : Le paiement des sommes dues devra être effectué « **comptant** » par l'adjudicataire, dès l'adjudication. Le paiement est effectué en euros. Les commissions bancaires éventuelles sont à la charge de l'adjudicataire et ne sont pas déduites des sommes dues.

Retard de paiement et pénalités : Aucun délai de paiement ne sera accordé à l'acheteur sauf accord exprès du vendeur. Tout délai de paiement accordé par le vendeur entrainera l'application des pénalités suivantes qui seront acquises à AGUTTES et s'ajouteront aux montants prévus ci-dessous pour l'adjudicataire défaillant, à savoir :
- Si le délai de paiement est inférieur ou égal à 3 mois à compter de la vente : 3% HT soit 3,6% TTC du montant total du bordereau acheteur
- Si le délai de paiement est supérieur à 3 mois à compter de la vente : 5% HT soit 6% TTC du montant total du bordereau acheteur.

TVA : Le taux de TVA est de 20% (ou 5,5% pour les livres). Par principe, les lots non marqués seront vendus sous le régime de la TVA sur la marge. La commission d'achat et les frais annexes seront majorés d'un montant tenant lieu de TVA, lequel ne sera pas mentionné séparément dans nos bordereaux.
Par exception, et à la demande du vendeur, le régime général de la TVA pourra être appliqué pour les biens mis en vente par un professionnel de l'UE. Ces biens seront marqués par le signe ¤.

Cas de remboursements possibles de TVA à l'acquéreur : Le professionnel de l'Union Européenne, (i) sur communication de son numéro de TVA intra-communautaire et (ii) fournissant la preuve de l'export du lot depuis la France vers un autre État membre ;
Le non-résident de l'Union Européenne sur communication (i) du document douanier d'export hors Union Européenne sur lequel AGUTTES figure comme expéditeur (ii) dans un délai de 3 mois suivant la date de vente aux enchères ou la date d'obtention de la licence d'exportation.

Modalités de règlement : Les moyens de paiement légaux acceptés (les paiements par carte bancaire ou virement étant vivement recommandés) :
- Virement bancaire : provenant du compte de l'acheteur et indiquant le numéro de facture :

IBAN FR76 3006 6109 1300 0203 7410 222 -BIC CMCIFRPP
Titulaire du compte AGUTTES
Domiciliation CIC PARIS ETOILE ENTREPRISES
178 RUE DE COURCELLES - 75017 PARIS

- Espèces : en vertu des articles L.112-6 et D.112-3 du Code monétaire et financier : (i) jusqu'à 1000 € pour les résidents fiscaux français ou les personnes agissant pour les besoins d'une activité professionnelle ; (ii) jusqu'à 15 000 € pour les particuliers qui ont leur domicile fiscal à l'étranger (sur présentation de passeport et de justificatif de domicile) ;
- Carte bancaire sur le terminal ou à distance (sur https://www.aguttes.com/paiement-en-ligne). Les frais bancaires, qui oscillent habituellement entre 1 et 2,5%, ne sont pas à la charge de l'étude. Les paiements fractionnés en plusieurs fois pour un même lot avec la même carte ne sont pas autorisés ;

- Chèque (en dernier recours) : Sur présentation de deux pièces d'identité. Aucun délai d'encaissement n'est accepté en cas de paiement par chèque. La délivrance ne sera possible que vingt jours après le paiement. Les chèques étrangers ne sont pas acceptés.

Conformément à ses obligations de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme en application de l'article L.561-2 du Code Monétaire et Financier, AGUTTES se réserve le droit d'obtenir un justificatif des fonds. En tout état de cause, en cas de paiement par un tiers, des justificatifs sur le lien avec le tiers payeur devront être fournis par l'adjudicataire. AGUTTES se réserve le droit de refuser le paiement en espèces effectué par un tiers.

Adjudicataire défaillant : À défaut de paiement comptant par l'adjudicataire, le bien pourra être remis en vente sur réitération des enchères à la demande du vendeur conformément à la procédure de l'article L.321-14 du Code de commerce. Si le vendeur ne formule pas cette demande dans un délai de trois mois à compter de l'adjudication, la vente sera résolue de plein droit. En tout état de cause, l'adjudicataire défaillant ne peut invoquer la résolution du contrat pour se soustraire aux obligations qui sont les siennes.

Responsabilité de l'adjudicataire défaillant : Dans tous les cas l'acquéreur défaillant sera tenu, du fait de son défaut ou retard de paiement, de payer à AGUTTES :

- En cas de revente sur procédure de réitération des enchères, (i) la moins-value subie par le vendeur du fait de la deuxième vente, (ii) la perte d'honoraires subies par AGUTTES, (iii) les frais engagés pour cette deuxième vente ;
- Tous les frais et accessoires engagés par AGUTTES relatifs au recouvrement des factures impayées (incluant les frais d'avocat, les frais administratifs et tous autres frais liés au recouvrement), ainsi que les dommages et intérêts permettant de compenser le préjudice subi par AGUTTES ;
- Les pénalités de retard calculées en appliquant des taux d'intérêt au taux directeur (taux de refinancement ou Refi) semestriel de la Banque centrale européenne (BCE) en vigueur, majoré de cinq points sur la totalité des sommes dues ;
- Les dommages et intérêts permettant de compenser le préjudice subi par AGUTTES (frais, honoraires et commissions d'achat, TVA, stockage, etc.).

AGUTTES se réserve la possibilité de :

- Communiquer le nom et les coordonnées de l'acquéreur défaillant au vendeur afin de permettre à ce dernier de faire valoir ses droits ;
- Conserver à titre de dommages et intérêts toutes les sommes qui auraient été versées par l'adjudicataire préalablement à l'annulation de la vente ;
- Procéder à l'encaissement de la caution versée par l'adjudicataire, à titre de compensation avec toutes les sommes dues par l'adjudicataire et / ou à titre de dommages et intérêts ;
- Exercer ou faire exercer tous les droits et recours, notamment le droit de rétention, sur tout bien de l'acquéreur défaillant dont AGUTTES aurait la garde jusqu'au règlement complet par ledit acquéreur, et saisir les tribunaux compétents pour recouvrer les sommes dues ;
- Procéder à la compensation de tout montant dû à l'adjudicataire avec tout montant impayé par l'adjudicataire concernant un lot ou tout dommage subi par AGUTTES à la suite d'une violation des présentes CGV par l'adjudicataire ;
- Interdire à l'adjudicataire défaillant d'enchérir dans les prochaines ventes organisées par AGUTTES ou bien de subordonner la possibilité d'y enchérir au versement d'une provision préalable ;
- Procéder à l'inscription de l'adjudicataire défaillant sur un fichier des mauvais payeurs partagé entre les différentes maisons de vente adhérentes. AGUTTES est en effet adhérent au Registre central de prévention des impayés des Commissaires-priseurs auprès duquel les incidents de paiement sont susceptibles d'inscription. Les droits d'accès, de rectification et d'opposition pour motif légitime sont à exercer par le débiteur concerné auprès du Symev 15, rue Freycinet 75016 Paris. AGUTTES est également adhérente du service Témis permettant la consultation et l'alimentation du fichier des restrictions d'accès aux ventes aux enchères. Aguttes se réserve le droit d'inscrire au fichier Témis l'adjudicataire défaillant ou son représentant, ayant pour conséquence de limiter la capacité d'enchérir de l'adjudicataire défaillant auprès des Opérateurs de vente volontaires adhérents et de lui interdire l'utilisation de la plateforme Interenchères. En outre, AGUTTES se réserve le droit de bloquer l'accès de l'adjudicataire défaillant à la plateforme Drouot et à d'autres plateformes de vente en ligne partenaires.

Retrait et stockage des lots : Un lot adjugé ne pourra être délivré à l'acheteur qu'après paiement intégral du bordereau d'achat et de toutes les sommes / pénalités qui seraient dues par l'adjudicataire, encaissés sur le compte bancaire d'AGUTTES. En conséquence, dans le cas où le bordereau acheteur comporterait plusieurs lots et en cas de paiement partiel du bordereau acheteur et/ou à défaut de paiement total ou partiel des autres sommes/pénalités dues par l'adjudicataire, aucun des lots inclus dans le bordereau acheteur ne sera délivré par AGUTTES à l'adjudicataire.

Tous les lots seront délivrés à l'adjudicataire le jour du paiement total du bordereau acheteur et des sommes/pénalités dues par l'adjudicataire.
Les lots seront délivrés à l'acquéreur en personne après présentation de tout document prouvant son identité ou au tiers qu'il aura désigné et à qui il aura confié une procuration originale et une copie de sa pièce d'identité. Le retrait des lots est réalisé aux frais et aux risques de l'adjudicataire uniquement.
Les lots qui n'auront pas été retirés le jour même après la fin de la vente seront à enlever sur rendez-vous par l'acheteur auprès de la personne mentionnée à cet effet sur la page de contacts qui se situe au début du catalogue. Le lieu de délivrance sera indiqué dans l'email accompagnant l'envoi de la facture.

Les frais de stockage applicables sont mentionnés ci-après (cf. article VI-CONDITIONS PARTICULIÈRES).

Revente des lots payés et non récupérés : Dans le cas où un ou des lot(s) adjugé(s) et payé(s) en cours d'une vente aux enchères n'aurai(ent) toujours pas été enlevé(s) par l'acquéreur dans les délais convenus dans les « conditions particulières » ci-après et que les frais de stockage, de garde et de conservation applicables en viendraient à dépasser la valeur d'adjudication du ou des lot(s), AGUTTES se réserve la possibilité de les vendre afin de se rembourser l'intégralité des frais lui étant dus.

IV- DROIT DE PRÉEMPTION

L'État français peut exercer sur toute vente publique ou de gré à gré de biens culturels un droit de préemption. L'État dispose d'un délai de 15 jours à compter de la vente publique pour confirmer l'exercice de son droit de préemption et se subroger à l'acheteur. À défaut d'une confirmation écrite par l'État de son intention d'exercer ce droit dans le délai imparti, la vente sera considérée comme définitive et irrévocable.

V- EXPORTATION

Dans le cas d'un bordereau acheteur libellé à une adresse à l'étranger, il est précisé que certains lots sont assujettis à des formalités d'exportation (demandes de certificat pour un bien culturel, licence d'exportation). Ces lots ne pourront être délivrés qu'à un transitaire dûment habilité. Les formalités sont du ressort de l'acquéreur et peuvent requérir un délai de 4 mois. AGUTTES est à la disposition de ses acheteurs pour les orienter dans ces démarches ou pour transmettre les demandes à l'administration concernée. Cependant, AGUTTES ne pourra être tenu responsable des retards, refus ou autres décisions administratives défavorables, ni de tout manquement à la réglementation en matière d'exportation. Les délais d'exportation ou les refus de l'administration ne pourront en aucun cas justifier une absence ou un retard de paiement par l'acheteur, ni entraîner une annulation ou modification de la vente. L'acquéreur est seul responsable de l'ensemble des formalités et des délais administratifs applicables, qu'il s'engage à respecter.

VI- CONDITIONS PARTICULIÈRES

1 - CALCUL DES HONORAIRES ACHETEURS
L'adjudicataire devra s'acquitter, en sus du prix d'adjudication, par lot, des honoraires acheteurs suivants :

- **Pour les ventes des départements Bijoux (non cataloguées dites listées ou *online*), Montres, Art impressionniste & moderne, Tableaux & Dessins anciens, Design, Mobilier & Objet d'art, Haute époque, Collections, Cartes de collection, Sports, Bagagerie & Objets griffés** (honoraires dégressifs) :
  - 25%^{HT} + TVA au taux en vigueur soit 30%^{TTC} sur les premiers 900 000 € ;
  - 23%^{HT} + TVA au taux en vigueur soit 27,6%^{TTC} au-delà de 900 001 € ;
- **Pour les ventes des départements Bijoux (cataloguées), Art contemporain, Peintres & Arts d'Asie, Automobilia** (honoraires dégressifs) :
  - 26 %^{HT} + TVA au taux en vigueur soit 31,2 %^{TTC} sur les premiers 900 000 € ;
  - 23 %^{HT} + TVA au taux en vigueur soit 27,6 %^{TTC} au-delà de 900 001 € ;
- **Pour les ventes des départements Violons & Archets, Vins & Spiritueux :**
  - 21%^{HT} + TVA au taux en vigueur soit 25,2%^{TTC} ;
- **Pour les ventes de livres et manuscrits** bénéficiant d'une TVA réduite :
  - 25%^{HT} soit 26,37% ^{TTC} ;
- **Pour les ventes du département Automobiles de collection** (honoraires dégressifs) :
  - 16%^{HT} + TVA au taux en vigueur soit 19,2%^{TTC} sur les premiers 900 000 € inclus ;
  - 12%^{HT} + TVA au taux en vigueur soit 14,4 %^{TTC} au-delà de 900 001 €.

2- FRAIS DE STOCKAGE
Le stockage des biens ayant fait l'objet d'une adjudication dans le cadre d'une vente aux enchères ou d'une vente de gré à gré qui ne seraient pas enlevés par l'acheteur à l'expiration d'un délai de 15 jours suivant la vente (jour de vente inclus), sera facturé comme suit (chaque journée ou semaine commencée étant due) :

- Bijoux et / ou articles d'horlogerie : 30€^{HT} / jour de stockage ;
- Vin : 1 €^{HT} / col et par jour, sans préjudice des frais éventuellement appliqués par iCave ;
- Véhicules : frais de stockage et de transport forfaitaires de 350 €^{HT}, augmentés d'un montant de 40 €^{HT} / jour à partir du mercredi suivant la vente inclus ;
- Autres lots : 3 €^{HT} / jour pour les lots de moins de 1 m^3 et 5 €^{HT} / jour pour les lots de plus de 1 m^3.

3- OBJETS MÉCANIQUES ET ÉLECTRIQUES
Les objets mécaniques ou électriques proposés à la vente par AGUTTES sont exclusivement proposés à titre décoratif. En tant que biens d'occasion, AGUTTES ne certifie en aucun cas leur état de fonctionnement et n'offre aucune garantie quant à leur performance. Nous recommandons aux acheteurs de venir voir les lots lors des expositions publiques avec un expert en la matière, et de faire vérifier le mécanisme électrique ou mécanique par un professionnel avant toute mise en marche.

4- MONTRES ET HORLOGES
Les articles d'horlogerie que nous vendons sont tous des biens d'occasion, ayant pour la plupart subi des réparations engendrant le remplacement de certaines pièces qui peuvent alors ne pas être d'origine. AGUTTES ne donne aucune garantie sur l'authenticité, la condition, ou le caractère original des composants d'un article d'horlogerie.
Les horloges peuvent être vendues sans pendules, poids ou clés et sauf mention expresse contraire, leur présence n'est pas garantie. Les bracelets de montres peuvent ne pas être d'origine et ne pas être authentiques.
Les montres de collection nécessitent un entretien général et régulier : des réparations ou révisions peuvent s'avérer nécessaires. Toutes ces réparations et révisions et tous les contrôles d'état de fonctionnement sont à la charge exclusive de l'acheteur, AGUTTES n'offrant aucune garantie sur leur bon état de marche. AGUTTES recommande aux acheteurs de faire vérifier les montres par un horloger qualifié avant toute utilisation.

5- BIJOUX, PIERRES, OR ET MÉTAUX PRÉCIEUX
Certains lots contenant de l'or, du platine ou de l'argent peuvent être soumis à un contrôle par le bureau de garantie territorialement compétent afin de les soumettre à des tests d'alliage et de les poinçonner préalablement à la vente. AGUTTES n'engage en aucun cas sa responsabilité sur les conclusions du bureau de garantie.
Les pierres précieuses de couleur (comme les rubis, les saphirs et les émeraudes) peuvent avoir été traitées pour améliorer leur apparence, par des méthodes telles que la chauffe ou l'huilage. Ces méthodes sont admises par l'industrie mondiale de la bijouterie mais peuvent fragiliser les pierres précieuses et/ou rendre nécessaire une attention particulière au fil du temps.

AGUTTES ne peut savoir si un diamant a été formé naturellement ou synthétiquement s'il n'a pas été testé par un laboratoire de gemmologie. Si le diamant a été testé, un rapport gemmologie sera disponible. Tous les types de pierres précieuses peuvent avoir été traités pour en améliorer la qualité. L'acheteur peut solliciter l'élaboration d'un rapport de gemmologie pour tout lot, dès lors que la demande est adressée à AGUTTES au moins deux semaines avant la date de la vente, et que l'acheteur s'acquitte des frais afférents.

AGUTTES ne fait pas établir de rapport gemmologique pour chaque pierre précieuse mise à prix dans ses ventes aux enchères. L'absence de certificat ne garantit pas que les pierres n'ont pas été traitées. Lorsqu'AGUTTES fait établir de tels rapports auprès de laboratoires de gemmologie internationalement reconnus, lesdits rapports sont mentionnés et décrits au catalogue. En raison des différences d'approches et de technologies, les laboratoires peuvent ne pas être d'accord sur le traitement ou non d'une pierre précieuse particulière, sur l'ampleur du traitement ou sur son caractère permanent. Les laboratoires de gemmologie signalent uniquement les améliorations ou les traitements dont ils ont connaissance à la date du rapport qui reflète leur opinion. AGUTTES ne garantit pas et n'est aucunement responsable des rapports ou certificats établis par un laboratoire de gemmologie qui pourrait accompagner un lot.

6- MOBILIER
Sans mention expresse indiquée dans le descriptif du lot, la présence de clés n'est aucunement garantie. L'acheteur reconnaît que l'absence de clé ne peut en aucun cas justifier un refus de paiement ou une réclamation.

7- ESPÈCES VÉGÉTALES ET ANIMALES PROTÉGÉES
Les objets composés partiellement ou entièrement de matériaux provenant d'espèces de flore et de faune en voie d'extinction et/ou protégées sont marqués par le symbole ~ dans le catalogue. Le législateur impose de règles strictes pour l'utilisation commerciale de ces matériaux, en particulier en ce qui concerne le commerce de l'ivoire.
Les acheteurs sont informés que l'importation de tout bien composé de ces matériaux est interdite par de nombreux pays, ou bien exigent un permis ou un certificat délivré par les autorités compétentes des pays d'exportation et d'importation des biens. Les acheteurs sont entièrement responsables du bon respect des normes réglementaires et législatives applicables à l'exportation ou l'importation des biens composés partiellement ou totalement de matériaux provenant d'espèces en voie d'extinction et/ou protégées. AGUTTES ne sera en aucun cas responsable de l'impossibilité d'exporter ou d'importer un tel bien, et cela ne pourra être retenu pour justifier une demande de résolution ou d'annulation de la vente. L'acheteur est seul responsable de l'obtention de toutes les autorisations nécessaires pour l'acquisition ou le transport de ces objets.

8- VIN
Les bouteilles anciennes peuvent naturellement être fragilisées avec le temps et les transports. AGUTTES ne pourra être considéré comme responsable de l'état du bouchon.
Les ventes de vins sont des ventes sur désignation, c'est-à-dire des ventes d'objets désignés au moment de la vente, mais non exposés. Le retrait des lots directement après la vente est donc exclu. Leur retrait est uniquement possible sur rendez-vous. L'acheteur doit envoyer un courriel accompagné de son bordereau acquitté à l'adresse électronique suivante : retraits.aguttes@icave.eu. Les lots seront disponibles dans les locaux de la société iCave, située au : 5, Chemin des Montquartiers – 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX – FRANCE.

9- AUTOMOBILES
Description des lots : Pour des raisons administratives et sauf indication contraire, les désignations des véhicules (modèle, type, année…) reprennent, sauf exception, les indications portées sur les titres de circulation.

État des lots : Il est précisé que :

- L'état d'une automobile peut varier entre le moment de sa description au catalogue, celui de sa présentation à la vente et jusqu'au moment de la prise en main du lot par l'adjudicataire.
- Des véhicules peuvent être vendus sans contrôle technique en raison de leur âge, leur état non roulant ou de leur caractère de compétition.
- Les véhicules provenant de l'étranger sont présentés sans contrôle technique français.

Les véhicules proposés sont d'une époque où les conditions de sécurité et les performances étaient inférieurs à celles d'aujourd'hui. Une grande prudence est recommandée aux acheteurs lors de la première prise en main. Il est notamment conseillé, avant toute utilisation, de procéder à une remise en route et d'effectuer toutes les vérifications nécessaires au bon fonctionnement du véhicule (niveau d'huile, pression des pneus, etc.).

Obligations supplémentaires de l'adjudicataire

- L'adjudicataire devra accomplir, sous sa responsabilité et à ses frais, toutes les formalités nécessaires dans les délais légaux pour le changement d'immatriculation du véhicule acquis.
- L'adjudicataire devra organiser le transport du lot acquis qui s'effectuera à ses risques et à ses frais.

Retrait et stockage des lots : Les véhicules sont stockés dès le lendemain de la vente dans un local fermé et sécurisé à toute proximité de Paris. Ils pourront être retirés sur rendez-vous, à partir du mardi suivant la date de la vente et après règlement intégral du montant d'adjudication et des frais, du lundi au vendredi jusqu'à 16h30 au plus tard. Il est rappelé que le transfert de risques s'opère dès l'adjudication. AGUTTES décline toute responsabilité quant aux dommages que le véhicule pourrait subir postérieurement à l'adjudication.

VII- DONNÉES PERSONNELLES

Les enchérisseurs sont informés qu'AGUTTES est susceptible de collecter et traiter les données les concernant conformément au Règlement Général sur la Protection des données n°2016/679 du 27 avril 2016 (RGPD) et à la loi « Informatique et Libertés » n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée par la loi n° 2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données à caractère personnel.
Les données sont collectées aux fins de gestion de leurs relations contractuelles ou précontractuelles (enregistrement à la vente, facturation, comptabilité, règlements,

communication…). Ces données sont constituées d'informations telles que : noms, prénoms, adresse postale, adresse électronique, numéro de téléphone, coordonnées bancaires.
Les enchérisseurs sont informés qu'ils disposent d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, à la portabilité, d'opposition et de limitation à l'égard de ces données auprès d'AGUTTES. Les demandes doivent être exercées par écrit à l'adresse : communication@aguttes.com. Toute réclamation sur la législation applicable en matière de protection des données peut être portée devant la CNIL : www.cnil.fr.

VIII- PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

AGUTTES est propriétaire de tout droit de reproduction des biens vendus avant et après la vente. Toute reproduction de celui-ci est interdite et constitue une contrefaçon. La vente d'un lot n'implique en aucun cas cession des droits de propriété intellectuelle éventuellement applicables (représentation et / ou reproduction) sur l'œuvre.

IX- LOI APPLICABLE ET TRIBUNAL COMPÉTENT

Les présentes CGV et les droits et obligations en découlant seront régis par la loi française.

Toute action en justice relative aux activités de vente d'AGUTTES sera tranchée par le Tribunal Judiciaire compétent en France, conformément à l'article L.321-37 du Code de commerce. En particulier, toutes les actions en justice impliquant des adjudicataires et / ou enchérisseurs ayant la qualité de commerçant seront tranchés par le Tribunal judiciaire de Nanterre.

Les enchérisseurs, adjudicataires ainsi que leurs mandataires reconnaissent que Neuilly-sur-Seine est le lieu d'exécution des prestations exclusif d'AGUTTES.

Les actions en responsabilité civile engagées à l'occasion des prisées et des ventes volontaires et judiciaires de meuble aux enchères publiques se prescrivent par cinq ans à compter de l'adjudication ou de la prisée.

Pour toute difficulté, le Commissaire du Gouvernement près du Conseil des maisons de vente peut être saisi gratuitement en vue de parvenir à une solution amiable. Les réclamations se font par voie postale au 19 avenue de l'Opéra, 75001 Paris ou en ligne sur le lien suivant : https://conseilmaisonsdevente.fr/fr/reclamation. Il est également possible de déposer une demande de règlement à l'amiable sur une plateforme européenne de règlement de litiges en ligne entre consommateurs et professionnel, accessible sur le lien suivant : https://ec.europa.eu/consumers/odr/main/index.cfm?event=main.home2.show&lng=FR.

X- SATISFACTION CLIENT

Si un client estime ne pas avoir reçu de réponse satisfaisante, il lui est conseillé de contacter directement, et en priorité, le responsable du département concerné. En l'absence de réponse dans le délai prévu, il peut alors solliciter le service clients à l'adresse serviceclients@aguttes.com, ce service est rattaché à la Direction Qualité de la SVV Aguttes.

GENERAL TERMS AND CONDITIONS OF SALE FOR BUYERS

*AGUTTES SAS ("**AGUTTES**") is a voluntary public auction operator, registered with the French Auction Market Authority and governed by Articles L.321-4 et seq. of the French Commercial Code. In this capacity, AGUTTES acts as the seller's agent, who enters into a contract with the successful bidder.*
*These General Terms and Conditions of Sale ("**GTCS**") govern the relationship between AGUTTES and the bidders for public auctions and private sales organised by AGUTTES. By taking part in an auction organised by AGUTTES, including via an online platform, the bidder agrees to be bound by these GTCS. By registering to participate in the auction and/or placing a bid during a sale, the bidder agrees to be bound by these GTCS. They are therefore advised to read them carefully.*
The GTCS may be modified from time to time at the discretion of AGUTTES. The Special Terms and Conditions of Sale relating to a particular sale and contained in the sales catalogue may also be modified in writing and/or orally by AGUTTES prior to the sale. These modifications will be recorded in the official sale report. As a voluntary sales operator, AGUTTES is subject to the obligations listed in articles L.561-2 14° et seq. of the French Monetary and Financial Code relating to the fight against money laundering and the financing of terrorism, which it is obliged to enforce.

I- THE PROPERTY FOR SALE

SPECIFIC INFORMATION IN THE CATALOGUE
The special notes in the catalogue have the following meanings:
+ Lots forming part of a judicial sale following an order from the Court of First Instance, subject to a buyer's fees of 14.40% incl. taxes;
° Lots in which AGUTTES or one of its partners has a financial interest;
** Lots under temporary import: subject to a fee of 5.5% incl. taxes of the hammer price for artworks, collectibles, and antiques (20% for wines and spirits, jewellery, and multiples), payable by the buyer in addition to the buyer's premium and the hammer price. These fees may be waived upon presentation of customs documents proving that the lot has been re-exported outside the European Union within the legal time limits and in accordance with the new VAT regulations that came into effect on 1 January 2025;*
¤ Goods sold under the standard VAT regime (on the full amount);
 # Lots visible by appointment only;
~ Lots manufactured from materials derived from animal species. Import restrictions are to be considered;
= Lots duly identified and subject to a security deposit.

***Description of the lots:** The information provided in the catalogue by AGUTTES and its expert is based on the details supplied and the knowledge available on the date the catalogue was prepared. Only information in French is binding on AGUTTES. It may be amended or corrected up to the time of sale, in writing or orally. These changes will be recorded in the sale report, which will have evidential value. The translations are free.*
No other warranty is provided by AGUTTES, it being stated that only the seller will be liable for hidden defects and any potential legal warranty of conformity (excluded for second-hand goods). A certificate of authenticity for the lot will only be available if mentioned in the lot description.
The dimensions, weights and other information of the lots are given as an indication with a reasonable margin of error. Conversions to imperial units (inches) are provided for information only and are free.
Restorations carried out as a precautionary measure, which do not alter the original character of the lot, particularly with regard to age and style, and which do not modify the character of the lot in any way, will not be mentioned in the description.
The absence of any indication of restoration, accident, shortage or incident in the catalogue or condition reports in no way implies that the lot is free of any present, past or repaired defect. Conversely, the mention of any defect does not imply the absence of all other defects. Only the provisions of the catalogue may constitute a valid basis for engaging the liability of AGUTTES. Statements or promises made orally by a representative of AGUTTES but not included in the catalogue shall under no circumstances constitute a valid basis for engaging the liability of AGUTTES.

***Condition of the lots:** Lots are sold in the condition they are in at the time of sale, with all imperfections and defects. As the lots are second-hand goods, no guarantee can be offered by AGUTTES concerning their condition. It is up to potential buyers to check the condition of the item themselves.*

References to the condition of a lot in a catalogue, image, description, or condition report (provided for informational purposes) should not be considered an exhaustive description of the condition of the lot. Descriptions, condition reports and photographs of the condition of the lots are provided for information purposes only and may under no circumstances replace the personal examination of the lot by the bidder prior to the sale in accordance with the conditions set out below. Condition reports and photos will be sent on request and for information only.

***Presentation of the lots:** Potential bidders are expressly invited to personally examine the lots and the documentation available prior to the sale during a private appointment or the public viewing prior to the sale in order to verify the condition of the lots. It is advisable to enlist the help of an expert in the sector concerned to assess the condition of the property in detail.*

***Reproduction of the lots:** All the defects and imperfections of the lots are not visible on the photographs of the lots reproduced in the catalogues, online or on any communication medium. Photographs may not give an entirely faithful image of the actual condition of a lot and may differ from what would be perceived by a direct observer (size, colour, etc.).*

***Estimates:** Estimates are based on the state of technical knowledge, the quality of the lot, its origin, its condition and the market price on the day of the estimate. They are provided for information purposes only and cannot be considered as a guarantee that the lot will be sold at the estimated price. Bidders are informed that estimates may fluctuate according to market trends and the particular characteristics of the lot.*

***Condition reports:** Condition reports, additional photographs and documents relating to the lots are available on request up to 24 hours before the sale. They must be consulted before bidding.*

II- THE SALE

REGISTRATION FOR THE SALE
***Important:** the standard and preferred method of bidding is to be present in the auction room.*
As an additional service, AGUTTES offers prospective buyers alternative ways to bid, subject to prior registration no later than 6 pm on the last working day before the sale:
- By telephone: Anyone may register at bid@aguttes.com to place live verbal bids by telephone during the sale. The order must be communicated in writing, using the duly completed form, bank details, a copy of the bidder's identity document and the bidder's company registration certificate. AGUTTES accepts telephone bids free of charge. The potential bidder must have received a prior confirmation email from AGUTTES in order to be called.
- On a buy order: Any person will be able to send purchase orders to AGUTTES. The order must be communicated in writing, using the duly completed form, together with bank details and a copy of their identity document. AGUTTES graciously agrees to handle these orders. If you would like to send a request by e-mail to bid@aguttes.com, the bidder must have received a confirmation email from AGUTTES. No unlimited orders will be accepted. If AGUTTES receives several purchase orders for identical bid amounts on the same lot, the oldest order will be preferred.
- Online via the Live platforms: Anyone may register on various Live platforms to participate remotely in the auctions via electronic means. Live bidders are hereby informed that the costs invoiced by these platforms shall be borne exclusively by them and shall be added to the purchase commission. Platform fees are usually as follows:*
• 1.80% incl. taxes for Drouot Digital,
• 3% incl. taxes for Invaluable,
• 3% incl. taxes for 51Bidlive,
• 3.60% incl. taxes for Interenchères on all lots (with the exception of cars, which are charged €48 incl. taxes per vehicle).

***Procedure for identifying bidders:** In view of its obligations regarding anti-money laundering and counter-terrorism financing (AML-CTF), prospective buyers are requested to identify themselves to AGUTTES in order to allow the registration of their personal data. AGUTTES reserves the right, at its sole discretion, to ask any potential bidder:*
- in case of natural persons, to provide proof of their identity and legal entities, to provide a company registration certificate less than 3 months old (it being specified that only the legal representative of the company or any duly authorised person may bid),
- and, in any case, to make a deposit and provide banking references as well as the origin of the funds received, in light of obligations relating to anti-money laundering and counter-terrorism financing (AML-CTF).

** These % may change, so it is up to the platform user to check them before bidding*

All lots sold will be invoiced in the name and address of the purchaser and no subsequent changes may be made after the auction. The bidder is deemed to be acting in their own name and undertakes to pay for the lot personally and immediately. They will be solely responsible for the bid placed, unless they have previously informed AGUTTES of their status as an authorised representative under the conditions set out below. Any false indication will engage the liability of the successful bidder. In the event of non-compliance with identification procedures and AML-CTF obligations, AGUTTES reserves the right to prohibit the bidder from placing bids, or to cancel or terminate the sale of the lot.

***Security deposit:** For certain sales or duly identified lots, AGUTTES reserves the right to require prospective bidders to pay a security deposit of a specified amount before the sale, as well as any other guarantees and/or banking references deemed necessary. Bidders are asked to contact AGUTTES at least three working days before the sale in order to verify the guarantees given. Security deposits must be paid in euros by bank transfer or credit/debit card to: https://www.aguttes.com/depot-caution. If the bidder is not successful at the sale, AGUTTES will reimburse the security deposit received within 5 working days after the sale, without interest and without prejudice to any right of set-off. The bidder acknowledges and accepts that any losses caused by variations in exchange rates or bank charges relating to this transfer will be borne exclusively by the bidder.*

***Mandate by a third party:** All bidders are deemed to be bidding on their own behalf and are held solely responsible for their bid. A bidder with a power of attorney must inform AGUTTES of its existence during the identification and registration procedure and produce a copy of the power of attorney and any other documents requested by AGUTTES. In such a case, the bidder and the principal shall be jointly and severally liable.*

***Management of the sale:** The auctioneer conducts the sale, ensuring the freedom and equality of bidders, while adhering to the established practices of the profession. The auctioneer maintains order during the sale and reserves the right to deny access to the auction room to any prospective bidder for just cause. The auctioneer reserves the right to refuse any bid, to organise the auction in the most appropriate way, to move, withdraw, combine or separate any lot from the sale.*

***Auction sale:** The highest and final bidder will be the successful bidder, regardless of the method used (order, internet, phone, in person, etc.). The auction sale is confirmed by the pronouncement of the word "Auctioned", which forms the sales contract between the seller and the successful bidder.*
Each lot is identified with a number corresponding to the number allocated to it in the sale catalogue.
Sellers are prohibited from bidding directly on lots belonging to them.
In the event of a simultaneous "double-bid" recognised by the auctioneer, the lot will be reoffered for sale, with all bidders present being able to bid for this second auction.

***Withdrawal:** Each bid placed and each auction sale are final. All bids are binding on the bidder, who may not withdraw their bid whether in the auction room, on the telephone, online or upon execution of their purchase order.*

***Transfer of risk and ownership:** The transfer of ownership and risks between the seller and the successful bidder takes place when the auctioneer pronounces the word "auctioned". AGUTTES declines all responsibility for any loss or damage that may occur to the lots from the time of the auction. The successful bidder must insure the lots purchased from the time of the auction.*

III- PERFORMANCE OF THE SALE

***Purchase commission:** In addition to the hammer price, the successful bidder must pay the buyer's fees applicable to each lot. The method for calculating the buyer's fees for the different categories of lots is specified below (see article VI- SPECIAL TERMS AND CONDITIONS).*
In addition to the hammer price and the buyer's fees, the successful bidder must pay all taxes, including VAT, as well as any administration, handling and storage fees, and any other sums that may be due in the event of late payment, as mentioned below.
Buyers via the Live platforms will pay, in addition to the bids and buyer's fees, an additional commission which will be paid in full to the platforms (see article II- THE SALE: Registration for the sale).

***Payment terms:** Payment of the sums due must be made "immediately" by the successful bidder as soon as the sale is completed. The payment is made in euros.*

Any bank charges are payable by the successful bidder and are not deducted from the sums due. If the successful bidder is not physically present at the sale, they will receive their invoice by email.

Late Payment and Penalties: *The buyer will not be granted any payment extension unless expressly agreed by the seller. Any payment delay granted by the seller will result in the application of the following penalties, which will be due to AGUTTES and added to the amounts specified below for the defaulting successful bidder, namely:*
If the payment delay is 3 months or less from the sale: 3% excl. taxes, i.e., 3.6% incl. taxes of the total buyer's invoice amount
If the payment delay is more than 3 months from the sale: 5% excl. taxes, i.e., 6% incl. taxes of the total buyer's invoice amount.

VAT: *The VAT rate is 20% (or 5.5% for books). As a matter of principle, unmarked lots will be sold subject to VAT on the margin. The purchase commission and ancillary costs will be supplemented by an amount representing VAT, which will not be separately listed in our invoices.*
By way of exception, and at the seller's request, the general VAT system may be applied to goods offered for sale by an EU professional. These goods will be marked with the sign ¤.

Possible cases for VAT refunds to the buyer: *The professional from the European Union, (i) upon providing their intra-community VAT number and (ii) supplying proof of export of the lot from France to another Member State;*
The non-EU resident, upon providing (i) the customs export document outside the European Union showing AGUTTES as the sender and (ii) within 3 months following the auction date or the date of obtaining the export license.

Payment terms: *Legal means of payment accepted (payment by credit/debit card or bank transfer is strongly recommended):*
- Bank transfer: from the buyer's account, quoting the invoice number:

IBAN FR76 3006 6109 1300 0203 7410 222 - BIC CMCIFRPP
Account holder AGUTTES
Direct debit CIC PARIS ETOILE ENTREPRISES
178 RUE DE COURCELLES - 75017 PARIS

- Cash: pursuant to Articles L.112-6 and D.112-3 of the French Monetary and Financial Code: (i) up to €1,000 for French tax residents or individuals acting for professional purposes; (ii) up to €15,000 for individuals whose tax residence is outside France (upon presentation of passport and proof of address);
- Credit/debit card at the terminal or remotely (at https://www.aguttes.com/paiement-en-ligne). The bank fees, which typically range between 1% and 2.5%, are not the responsibility of the auction house. Partial payments in multiple installments for the same lot with the same card are not permitted;
- Cheque (as a last resort): On presentation of two identity documents. No payment processing time is accepted in the case of payment by cheque. Delivery will only be possible twenty days after payment. Foreign cheques are not accepted.

In accordance with its obligations to combat money laundering and the financing of terrorism under Article L.561-2 of the French Monetary and Financial Code, AGUTTES reserves the right to request proof of the funds. In any event, in the event of payment by a third party, proof of the link with the third party payer must be provided by the successful bidder. AGUTTES reserves the right to refuse payment in cash by a third party.

Defaulting bidder: *In the event of non-payment by the successful bidder, the item may be re-auctioned at the seller's request in accordance with the procedure set out in Article L.321-14 of the French Commercial Code. If the seller does not make this request within three months of the auction sale, the sale will be cancelled by operation of law. In any event, the successful bidder may not invoke the termination of the contract to avoid its obligations.*

Liability of the defaulting bidder: *In all cases, the defaulting buyer will be obliged to pay AGUTTES:*
In the event of resale through the procedure of re-auction, (i) the loss incurred by the seller due to the second sale, (ii) the loss of fees suffered by AGUTTES, (iii) the costs incurred for this second sale;
All fees and costs incurred by AGUTTES related to the recovery of unpaid invoices (including legal fees, administrative fees, and any other recovery-related expenses), as well as damages to compensate for the harm suffered by AGUTTES;
Late payment penalties calculated by applying interest rates based on the European Central Bank (ECB) semi-annual refinancing rate (Refi), plus five percentage points on the total amount due;
Damages to compensate for the loss suffered by AGUTTES (fees, charges, and purchase commissions, VAT, storage, etc.).

AGUTTES reserves the right to:
- *Communicate the name and contact details of the defaulting buyer to the seller so that the latter can assert its rights;*
- *Retain as damages all sums paid by the successful bidder prior to the cancellation of the sale;*
- *Collect the security deposit paid by the successful bidder, by way of set-off against all sums owed by the successful bidder and/or by way of damages;*
- *Exercise or have exercised all rights and remedies, notably the right of retention, over any property of the defaulting buyer held by AGUTTES until full payment is made by said buyer, and to bring legal proceedings before the competent courts to recover the amounts due;*
- *Offset any amount owed to the buyer against any unpaid amount relating to a lot or any damage suffered by AGUTTES as a result of a breach of these GTCS by the buyer;*
- *Prohibit the defaulting buyer from bidding in future sales organised by AGUTTES or make bidding subject to the payment of a prior deposit;*
- *Register the defaulting buyer in a shared defaulters list used by various affiliated auction houses. AGUTTES is a member of the Central Register for the Prevention of Non-Payments maintained by Auctioneers, where payment incidents may be recorded. Rights of access, rectification and opposition on legitimate grounds may be exercised by the debtor concerned at Symev 15, rue Freycinet 75016 Paris. AGUTTES is also a member of the Têmis service, which enables both the consultation and contribution to the database of restrictions on access to public auctions. Aguttes reserves the right to register the defaulting bidder or their representative in the Têmis database, which may result in restricting the bidder's ability to participate in auctions held by member Voluntary Sales Operators and in prohibiting them from using the Interenchères platform. In addition, AGUTTES reserves the right to block the access of the defaulting bidder to the Drouot platform and other partner online sales platforms.*

Collection and storage of lots: *An auctioned lot will only be released to the buyer after full payment of the purchase invoice and any amounts/penalties owed by the successful bidder have been received in AGUTTES' bank account.*
Consequently, if the purchase invoice includes several lots and only partial payment of the invoice and/or full or partial non-payment of other amounts/penalties owed by the successful bidder are received, none of the lots listed on the purchase invoice will be released by AGUTTES to the successful bidder. All lots will be delivered to the successful bidder on the day of full payment of the buyer's invoice and the sums/penalties due by the successful bidder.
The lots will be delivered to the buyer in person upon presentation of any document proving their identity or to a third party designated by them and entrusted with an original power of attorney and a copy of their identity document. The lots are collected at the sole expense and risk of the successful bidder.
Lots that have not been collected by the end of the sale on the same day will be collected by appointment by the buyer from the person mentioned for this purpose on the contact page at the beginning of the catalogue. The place of delivery will be indicated in the e-mail sent with the invoice.
The applicable storage charges are set out below (see Article VI-SPECIAL TERMS AND CONDITIONS).

Resale of lots paid for but not collected: *In the event that one or more lots awarded and paid for in the course of an auction sale have still not been collected by the buyer within the deadlines agreed in the "special terms and conditions" below and that the applicable storage, custody and preservation costs exceed the auction value of the lot(s), AGUTTES reserves the right to sell them in order to be reimbursed for all costs due.*

IV- RIGHT OF PRE-EMPTION

The French State may exercise a right of pre-emption on any public or private sale of cultural property. The State has 15 days from the date of the public sale to confirm that it has exercised its right of pre-emption and to substitute itself for the buyer. In the absence of written confirmation from the State of its intention to exercise this right within the time limit set, the sale will be considered final and irrevocable.

V- EXPORT

In the case of a buyer's invoice addressed to a foreign address, it is specified that certain lots are subject to export formalities (requests for certificates for cultural property, export license). These lots may only be delivered to a duly authorised forwarding agent. The formalities are the responsibility of the buyer and may take up to 4 months. AGUTTES is at the disposal of its buyers to guide them through these procedures or to forward requests to the relevant authority. However, AGUTTES cannot be held liable for delays, refusals or other unfavourable administrative decisions, nor for any failure to comply with export regulations. Under no circumstances may export delays or administrative refusals justify a failure or delay in payment by the buyer, nor lead to a cancellation or modification of the sale. The buyer is solely responsible for all applicable administrative formalities and deadlines, which they undertake to comply with.

VI- SPECIAL CONDITIONS

1 - CALCULATION OF THE BUYERS' FEES
In addition to the hammer price, the successful bidder must pay the following buyers' fees per lot:
- ***For sales in the following departments: Jewellery (non-catalogued, so-called listed or online), Watches, Impressionist & Modern Art, Old Paintings and Drawings, Design, Furniture and Decorative Arts, Early Period, Collections, Collectible Maps, Sports, Luggage*** *(tiered fees)**:***
- *25% excl. taxes + VAT at the current rate, i.e. 30% incl. taxes on the first €900,000;*
- *23% excl. taxes + VAT at the current rate, i.e. 27.6% incl. taxes above €900,001;*
- ***For sales in the following departments: Jewellery (catalogued), Contemporary Art, Painters & Arts of Asia, Automobilia*** *(tiered fees)**:***
- *26% excl. taxes + VAT at the current rate, i.e. 31.2% incl. taxes on the first €900,000;*
- *23% excl. taxes + VAT at the current rate, i.e. 27.6% incl. taxes above €900,001;*
- ***For sales in the following departments: Violins & Bows, Wines & Spirits:***
- *21% excl. taxes + VAT at the current rate, i.e. 25.2% incl. taxes;*
- ***For sales of books and manuscripts*** *benefiting from a reduced VAT rate:*
- *25% excl. taxes, i.e. 26.37% incl. taxes;*
- ***For sales in the department of Collectible Cars*** *(tiered fees)**:***
- *16% excl. taxes + VAT at the current rate, i.e. 19.2% incl. taxes on the first €900,000;*
- *12% excl. taxes + VAT at the current rate, i.e. 14.4% incl. taxes above €900,001.*

2 - STORAGE COSTS
The storage of items sold at auction or through private sale that have not been collected by the buyer within 15 days following the sale (the day of the sale included) will be charged as follows: (each day or week started will be due):
- Jewellery and/or watches: €30 excl. taxes per day of storage;
- Wine: €1 excl. taxes per bottle per day, without prejudice to any fees that may be applied by iCave;
- Vehicles: flat storage and transport fees of €350 excl. taxes, plus an additional €40 excl. taxes per day starting from the Wednesday following the sale, including that day;
- Other lots: €3 excl. taxes per day for lots smaller than 1 m³ and €5 excl. taxes per day for lots larger than 1 m³.

3 - MECHANICAL AND ELECTRICAL ITEMS
The mechanical or electrical items offered for sale by AGUTTES are exclusively for decorative purposes. As second-hand goods, AGUTTES in no way certifies their working order and offers no guarantee as to their performance. We recommend that buyers attend the public exhibitions with an expert in the field and have the electrical or mechanical mechanism checked by a professional before any operation.

4 - WATCHES AND CLOCKS
The timepieces we sell are all second-hand items, most of which have undergone repairs resulting in the replacement of certain parts, which may therefore not be original. AGUTTES gives no guarantee as to the authenticity, condition or original character of the components of a timepiece.
Clocks may be sold without pendulums, weights, or keys, and unless expressly stated otherwise, their presence is not guaranteed. Watch straps may not be original and may not be genuine.
Collector's watches require general and regular maintenance: repairs or overhauls may be necessary. All these repairs and overhauls and all checks on the state of operation are the sole responsibility of the buyer, as AGUTTES offers no guarantee as to their proper working order. AGUTTES recommends that purchasers have their watches checked by a qualified watchmaker before use.

5 - JEWELRY, STONES, GOLD AND PRECIOUS METALS
Some lots containing gold, platinum, or silver may be subject to control by the territorially competent assay office in order to undergo alloy tests and be stamped prior to the sale. AGUTTES accepts no responsibility for the conclusions of the assay office. Coloured gemstones (such as rubies, sapphires, and emeralds) may have been treated to enhance their appearance, through methods such as heating or oiling. These methods are accepted by the jewellery industry worldwide, but can make precious stones fragile and/or require special attention over time.

AGUTTES cannot know whether a diamond has been formed naturally or synthetically unless it has been tested by a gemmology laboratory. If the diamond has been tested, a gemmology report will be available. All types of gemstone may have been treated to improve their quality. The buyer may request the preparation of a gemmology report for any lot, provided the request is made to AGUTTES at least two weeks before the sale date, and the buyer covers the associated costs.

AGUTTES does not draw up a gemmology report for each precious stone offered at its auctions. The absence of a certificate does not guarantee that the stones have not been treated. When AGUTTES arranges for such reports to be drawn up by internationally recognised gemmology laboratories, these reports are mentioned and described in the catalogue. Due to differences in approach and technology, laboratories may not agree on whether or not a particular gemstone should be treated, the extent of the treatment or whether it should be permanent. Gemmology laboratories only report improvements or treatments of which they are aware on the date of the report, which reflects their opinion. AGUTTES does not guarantee and is in no way responsible for any reports or certificates drawn up by a gemmology laboratory which may accompany a lot.

6 - FURNITURE
Unless expressly stated in the lot description, the presence of keys is not guaranteed. The buyer acknowledges that the absence of a key can under no circumstances justify a refusal of payment or a complaint.

7 - PROTECTED PLANT AND ANIMAL SPECIES
Items partially or entirely made from materials derived from endangered and/or protected species of flora and fauna are marked with the symbol ~ in the catalogue. The legislator imposes strict rules on the commercial use of these materials, particularly with regard to trading ivory.
Buyers are informed that the import of any item made using these materials is prohibited by many countries, or requires a permit or certificate issued by the relevant authorities of the exporting and importing countries. Buyers are entirely responsible for ensuring compliance with the regulatory and legislative standards applicable to the export or import of goods made up in whole or in part of materials from endangered and/or protected species. AGUTTES will in no case be responsible for the impossibility of exporting or importing such an item, and this cannot be used as grounds for requesting the cancellation or termination of the sale. The buyer is solely responsible for obtaining all necessary authorisations for the acquisition or transport of these items.

8 - WINE
Old bottles can naturally become fragile over time and during transport. AGUTTES cannot be held responsible for the condition of the cork.
The wine sales are sales by designation, meaning they are sales of items identified at the time of the sale, but not on display. The wines sales are sales on. Lots may therefore not be collected directly after the sale. The collection of the items is only possible by appointment: the buyer must send an email along with their paid invoice to the following email address: retraits.aguttes@icave.eu. The lots will be available at iCave's offices at: 5 Chemin des Montquartiers – 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX – FRANCE.

9 - CARS
Description of lots: *For administrative reasons, and unless otherwise indicated, vehicle designations (model, type, year, etc.) are based on the information given on the vehicle registration documents.*

Condition of lots: *It is specified that:*
The condition of a car may vary between the time it is described in the catalogue, the time it is presented at the sale and the time the buyer takes possession of the lot.
Vehicles may be sold without a roadworthiness test because of their age, their non-running condition or their competitive status.
Vehicles from abroad are presented without French roadworthiness tests.

The vehicles on offer are from an era when safety conditions and performance were inferior to those of today. Buyers are strongly advised to exercise great caution when handling the item for the first time. It is advisable, before any use, to restart the vehicle and perform all necessary checks to ensure the proper functioning of the vehicle (oil level, tyre pressure, etc.).

Additional obligations of the successful bidder: *The successful bidder must complete, under its own responsibility and at its own expense, all the necessary formalities within the legal deadlines for changing the registration number of the vehicle purchased.*
The successful bidder must organise the transport of the lot purchased, which will be at its own risk and expense.

Collection and storage of lots: *The vehicles are stored the day after the sale in closed, secure premises very close to Paris. They may be collected by appointment, from the Tuesday following the sale date and after full payment of the hammer price and costs, from Monday to Friday until 4:30 pm at the latest. It should be noted that the transfer of risks takes place as soon as the goods are auctioned. AGUTTES declines all responsibility for any damage to the vehicle after the auction sale.*

VII- PERSONAL DATA

Bidders are informed that AGUTTES may collect and process their data in accordance with the General Data Protection Regulation (EU) 2016/679 of 27 April 2016 (GDPR) and the French Data Protection law No. 78-17 of 6 January 1978, as amended by law No. 2018-493 of 20 June 2018 regarding the protection of personal data.
Data is collected for the purposes of managing their contractual or pre-contractual relations (sales registration, invoicing, accounting, settlements, communication, etc.). This data includes information such as surnames, first names, postal address, email address, telephone number and bank details.
Bidders are informed that they have a right of access, rectification, erasure, portability, opposition and limitation with regard to this data which they may exercise by contacting AGUTTES. Requests should be made in writing to: communication@aguttes.com. Any complaints concerning applicable data protection legislation may be made to the CNIL (French National Data Protection Authority): www.cnil.fr.

VIII- INTELLECTUAL PROPERTY

AGUTTES owns all rights to reproduce the goods sold before and after the sale. Any reproduction is prohibited and constitutes an infringement. The sale of a lot in no way implies the transfer of any applicable intellectual property rights (representation and/or reproduction) on the work.

IX- APPLICABLE LAW AND JURISDICTION

These GTCS and the rights and obligations arising therefrom shall be governed by French law.

Any legal action relating to the sales activities of AGUTTES will be decided by the competent Court of First Instance in France, in accordance with article L.321-37 of the French Commercial Code. In particular, any legal actions involving bidders and/or buyers who are commercial entities will be settled by the Court of First Instance of Nanterre.

Bidders, successful bidders and their representatives acknowledge that Neuilly-sur-Seine is the exclusive place for AGUTTES to perform its services.

Civil liability claims arising from auctions and voluntary and judicial sales of furniture by public auction are subject to a limitation period of five years from the date of the auction.

In case of any difficulty, the Government Commissioner attached to the Council of Auction Houses can be contacted free of charge in order to reach an amicable solution. Complaints can be made by post to 19 avenue de l'Opéra, 75001 Paris or online at the following link: https://conseilmaisonsdevente.fr/fr/reclamation. It is also possible to submit a request for amicable settlement on a European platform for settling online disputes between consumers and professionals, accessible at the following link: https://ec.europa.eu/consumers/odr/main/index.cfm?event=main.home2.show&lng=FR.

X- CUSTOMER SATISFACTION

If a customer feels that they have not received a satisfactory response, they are advised to contact the head of the relevant department at AGUTTES directly, as a matter of priority. If no response is received within the specified time, the customer may contact the customer service department at serviceclients@aguttes.com. This department is part of the AGUTTES Quality Department.

COMMENT VENDRE ?

HOW TO SELL?

1 RASSEMBLER VOS INFORMATIONS

GATHERING YOUR INFORMATION

Afin de réaliser une estimation précise de vos biens, n'hésitez pas à nous fournir toutes les informations en votre possession (photos, dimensions, date, signature, caractéristiques techniques, provenance, état de conservation, etc.).

In order to make an accurate estimate of your property, please provide us with all the information you have (photos, dimensions, date, signature, technical characteristics, provenance, state of preservation, etc.).

2 NOUS CONTACTER

CONTACT US

Pour inclure vos biens dans nos prochaines ventes ou demander conseil, n'hésitez pas à contacter directement nos départements spécialisés basés à Neuilly-sur-Seine. Vous pouvez également vous rapprocher de nos représentants locaux, à Aix-en-Provence, Lyon, Lille, Bruxelles ou Genève afin de bénéficier d'un service de proximité.

Si vous êtes disposés à proposer à la vente un ensemble important comportant plusieurs spécialités, le département Inventaires & Collections particulières est à votre disposition pour coordonner votre projet. Nos estimations sont gracieuses et confidentielles.

To include your property in our next sales or to ask for advice, please do not hesitate to contact our specialist departments based in Neuilly-sur-Seine. You can also contact our local representatives in Aix-en-Provence, Lyon, Lille, Brussels or Geneva to benefit from a local service. If you are willing to offer for sale an important ensemble comprising several specialities, the Inventories & Private Collections department is at your disposal to coordinate your project. Our valuations are free and confidential.

3 ORGANISEZ UN RENDEZ-VOUS D'EXPERTISE

ORGANISE AN APPRAISAL MEETING

Pour donner suite aux éléments reçus et à une première analyse de votre demande, nous déterminons avec vous le type de vente le plus adapté. Un rendez-vous s'organise afin d'avancer dans l'expertise et vous donner plus de précisions sur nos services. Nous sommes joignables par e-mail ou par téléphone.

Based on the information we receive and an initial analysis of your requirements, we will work with you to determine the most suitable type of sale. We will then arrange a meeting with you to go through the details of the appraisal and give you more information about our services. We can be contacted by e-mail or telephone.

4 CONTRACTUALISER

CONTRACTING

Les conditions financières (estimation, prix de réserve, honoraires) et les moyens alloués à la mise en vente (promotion, transport, assurance...) sont formalisés dans un contrat. Celui-ci peut être signé lors d'un rendez-vous ou à distance de manière électronique.

The financial conditions (valuation, reserve price, fees) and the resources allocated to the sale (promotion, transport, insurance, etc.) are formalised in a contract. This can be signed during an appointment or electronically from a distance.

5 VENDRE

SELL

Chacun de nos départements organise 4 ventes aux enchères par an ainsi que des ventes online. Après la clôture des enchères, le département vous informe du résultat et vous recevrez le produit de celles-ci sous 4 à 6 semaines.

Each of our departments organises 4 auctions a year, as well as online sales. Once the auction has closed, the department will inform you of the result and you will receive the proceeds within 4 to 6 weeks.

COMMENT ACHETER ?

HOW TO BID?

1 S'ABONNER À NOTRE NEWSLETTER ET NOUS SUIVRE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

SUBSCRIBE TO OUR NEWSLETTER AND FOLLOW US ON SOCIAL NETWORKS

- S'inscrire à la newsletter pour être informé des Temps forts chez Aguttes, suivre les découvertes de nos spécialistes et recevoir les e-catalogues.
- Être informé de notre actualité sur les réseaux sociaux.

- *Subscribe to our newsletter to keep up to date with the highlights at Aguttes, follow our specialists' discoveries and receive e-catalogues.*
- *Keep up to date with our news on social networks.*

2 AVANT LA VENTE, DEMANDER DES INFORMATIONS AU DÉPARTEMENT

BEFORE THE SALE, REQUEST INFORMATION FROM THE DEPARTMENT

Nous vous envoyons, sur demande, des informations complémentaires par e-mail : rapports de condition, certificats, provenance, photos... Nous vous envoyons des photos et vidéos complémentaires par MMS, WhatsApp, WeChat. Chaque lot présenté a été préalablement examiné puis décrit en application du décret Marcus (3 mars 1981). La responsabilité d'Aguttes, selon la législation en vigueur, quant à l'authenticité du bien présenté est engagée.

Nous vous accueillons pour une visite privée sur rendez-vous. Nous vous invitons systématiquement aux expositions publiques quelques jours avant la vente. Si vous ne pouvez pas vous déplacer, nous programmons une conversation audio ou vidéo pour échanger avec vous.

On request, we can send you additional information by e-mail: condition reports, certificates, provenance, photos, etc. We can send you additional photos and videos by MMS, WhatsApp or WeChat. Each lot presented has been examined and described in accordance with the Marcus Decree (3 March 1981). Aguttes is responsible for the authenticity of the items presented, in accordance with current legislation.

We systematically invite you to public exhibitions a few days before the sale. If you are unable to attend, we can arrange an audio or video chat with you.

3 ENCHÉRIR

BID

- Venir et enchérir en salle.
- S'enregistrer pour enchérir par téléphone auprès de bid@aguttes.com.
- S'enregistrer pour enchérir sur le Live (solution recommandée pour les lots à moins de 5 000 €).
- Laisser une enchère maximum auprès de bid@aguttes.com.

- *Come and bid in the auction room.*
- *Register to bid by telephone at bid@aguttes.com.*
- *Register to bid on Live (recommended for lots under €5,000).*
- *Leave a maximum bid at bid@aguttes.com.*

4 PAYER ET RÉCUPÉRER SON LOT

PAY AND RECEIVE YOUR PROPERTY

- Régler son achat (virement ou paiement en ligne par carte bancaire recommandés).
- Venir ensuite récupérer son lot ou missionner un transporteur.

- *Pay for your purchase (bank transfer or online payment by credit card recommended).*
- *Then collect your order or arrange for a courier to collect it.*

LA MAISON

Exposition *Maîtres anciens*, avril 2025

50 ANS DE PASSION DES ENCHÈRES

Restée indépendante, sans actionnaire extérieur, la maison Aguttes s'est hissée au fil des années, au rang d'acteur majeur du marché de l'art. Cette croissance s'articule autour des valeurs primordiales de transparence dans l'intermédiation, de discrétion, de rigueur et d'audace. Fondée à Clermont-Ferrand en 1974 par Claude Aguttes, et restée familiale avec trois enfants actifs au sein de la maison, elle se compose d'une équipe de 60 personnes aujourd'hui qui constitue sa qualité première. Avec une salle des ventes internationale située dans l'ouest parisien et des bureaux de représentation à Lyon, Clermont-Ferrand, Aix-en-Provence, Lille, Bruxelles et Genève, la maison se distingue par son service personnalisé et sa réactivité. Les experts internalisés dans 17 départements permettent la valorisation et la vente de grandes collections, de tableaux, d'objets, de bijoux et d'automobiles exceptionnels. Avec sa force de frappe en communication et ses acheteurs à 50 % internationaux, la maison atteint régulièrement des records mondiaux. Consciente de la confiance que lui accordent ses vendeurs, elle reste au service de ces derniers avant tout.

NOTRE MISSION : L'ART ET LA PASSION DE LA TRANSMISSION

L'ensemble des collaborateurs de la maison est au service du beau, de la transmission émotionnelle et intellectuelle entre les collectionneurs. Chaque œuvre d'art doit être défendue au mieux sur le marché avec passion. L'obtention du meilleur prix d'adjudication est l'objectif intrinsèque de la vente aux enchères. Nos responsables de départements s'engagent personnellement à honorer la confiance de leurs clients en garantissant leurs intérêts et en les conseillant. C'est l'ADN de notre maison familiale.

POURQUOI AGUTTES ?

Expertise
Plus de 17 départements spécialisés

Accompagnement personnalisé
Agilité pour la vente de lots à fort potentiel

Records à l'international
Plus de 50% d'acheteurs étrangers

Culture de l'excellence
Pour des lots allant de 10 000 à 2 millions d'euros

Fréquence des ventes
4 ventes aux enchères annuelles par spécialité

DÉPARTEMENTS SPÉCIALISÉS & SERVICES

Pour inclure vos biens, contactez-nous !
Estimations gratuites et confidentielles sur rendez-vous

Art impressionniste & moderne
Pierre-Alban Vinquant
+33 1 47 45 08 20 • +33 7 64 41 09 04
vinquant@aguttes.com

Arts d'Asie
Clémentine Guyot
+33 1 47 45 00 90 • +33 7 83 19 05 89
guyot@aguttes.com

Arts décoratifs du XX^e^ & Design
Jessica Remy-Catanese
+33 1 47 45 08 22 • +33 7 61 72 43 19
remy@aguttes.com

Automobiles de collection
Automobilia
Gautier Rossignol
+33 1 47 45 93 01 • +33 7 45 13 75 78
rossignol@aguttes.com

Bagagerie & Objets griffés
Éléonore des Beauvais
+33 1 41 92 06 47
desbeauvais@aguttes.com

Bijoux & Perles fines
Philippine Dupré la Tour
+33 1 41 92 06 42 • +33 6 17 50 75 44
duprelatour@aguttes.com

Cartes de collection
Sports
François Thierry
+33 1 41 92 06 69
thierry@aguttes.com

Collections particulières
Sophie Perrine
+33 1 41 92 06 44 • +33 7 60 78 10 27
perrine@aguttes.com

Grands vins & Spiritueux
Pierre-Luc Nourry
+33 1 47 45 91 50 • +33 7 63 44 69 56
nourry@aguttes.com

Instruments de musique & Archets
Hector Chemelle
+33 1 41 92 06 68 • +33 7 69 02 70 85
chemelle@aguttes.com

Livres anciens & modernes
Affiches, Manuscrits & Autographes
Sophie Perrine
+33 1 41 92 06 44 • +33 7 60 78 10 27
perrine@aguttes.com

Mobilier & Objets d'art
Haute époque
Grégoire de Thoury
+33 1 41 92 06 46 • +33 7 62 02 04 72
thoury@aguttes.com

Montres de collection
Claire Hofmann
+33 1 47 45 93 08 • +33 7 49 97 32 28
hofmann@aguttes.com

Peintres d'Asie : Chine & Vietnam
Charlotte Aguttes-Reynier
+33 1 41 92 06 49 • +33 6 63 58 21 82
reynier@aguttes.com

Post-war & Art contemporain
Ophélie Guillerot
+33 1 47 45 93 02 • +33 7 60 78 10 07
guillerot@aguttes.com

Tableaux & Dessins anciens
Victoria Damidot
+33 1 47 45 91 57
damidot@aguttes.com

Inventaires & Partages
Claude Aguttes et Sophie Perrine,
commissaires-priseurs
+33 1 41 92 06 44 • perrine@aguttes.com

SIÈGE SOCIAL
Salle des ventes

Aguttes Neuilly
+33 1 47 45 55 55

164 bis, avenue Charles de Gaulle
92200 Neuilly-sur-Seine

BUREAUX DE REPRÉSENTATION

Aix-en-Provence
Adrien Lacroix
+33 6 69 33 85 94 • adrien@aguttes.com

Lille
Pauline Boddaert
+33 3 74 09 44 45 • boddaert@aguttes.com

Lyon
Dorothée Lécrivain
+33 4 37 24 24 24 • lecrivain@aguttes.com

Ouest
Marie de Calbiac
+33 7 60 78 08 77 • calbiac@aguttes.com

Bruxelles
Ernest van Zuylen
+32 487 14 11 13 • vanzuylen@aguttes.com

Genève
Côme Bizouard de Montille
+41 225 196 884
montille.consultant@aguttes.com

VENTES À VENIR

2025 DE JUILLET À OCTOBRE

01 JUILLET À 17H

Montres de collection
AGUTTES NEUILLY

01 JUILLET [JUSQU'AU] À PARTIR DE 15H

Motos de collection
Collection de M. L [Partie I]
ONLINE ONLY

02 JUILLET À 14H30

Bijoux
AGUTTES NEUILLY

03 JUILLET À 14H30

Haute époque
AGUTTES NEUILLY

09&10 JUILLET À 11H

Manuscrits & Autographes
AGUTTES NEUILLY

09 JUILLET À 17H

Maîtres anciens
AGUTTES NEUILLY

09 JUILLET [JUSQU'AU] À PARTIR DE 12H

Cartes de collection
Yu-Gi-Oh! en vedette
ONLINE ONLY

04 SEPTEMBRE À 14H30

Bijoux
AGUTTES NEUILLY

09 SEPTEMBRE À 14H30

Peintres d'Asie : Chine & Vietnam
AGUTTES NEUILLY

10 SEPTEMBRE À 14H30

Arts d'Asie
AGUTTES NEUILLY

16 SEPTEMBRE À 14H30

Art impressionniste & moderne
AGUTTES NEUILLY

17 SEPTEMBRE À 10H

Grands vins & Spiritueux
AGUTTES NEUILLY

25 SEPTEMBRE À 14H30

Maîtres anciens
AGUTTES NEUILLY

30 SEPTEMBRE À 14H30

Tapis
AGUTTES NEUILLY

07 OCTOBRE À 14H30

Montres de collection
AGUTTES NEUILLY

11 OCTOBRE À 15H

Autoworld : Auction & Motion
AUTOWORLD | BRUXELLES

15 OCTOBRE À 14H30

Arts de la table
AGUTTES NEUILLY

16 OCTOBRE [JUSQU'AU] À PARTIR DE 14H30

Cartes de collection
ONLINE ONLY

Ce calendrier est sujet à modifications.
Retrouvez toutes nos dates de ventes sur aguttes.com

Collections particulières Inventaires & Partages

Notre commisseur-priseur se tient à votre disposition pour coordonner votre projet avec nos différents spécialistes, en france et dans toutes les grandes villes d'europe.

« La Mesure des Mondes »
Collection particulière dispersée en octobre 2020
ayant totalisé 2,5 millions d'euros

Contact : Sophie Perrine
+33 1 41 92 06 44 • perrine@aguttes.com

Mobilier & Objets d'art

PROCHAINES VENTES | 2025
HAUTE ÉPOQUE : 3 JUILLET & DÉCEMBRE
TAPIS : SEPTEMBRE 2025
RENDEZ-VOUS CLASSIQUE : SEPTEMBRE
ARTS DE LA TABLE : OCTOBRE
ARTS CLASSIQUES : NOVEMBRE

Contact : Grégoire de Thoury
+33 1 41 92 06 46 • thoury@aguttes.com

AGUTTES

Maîtres anciens

PROCHAINES VENTES
25 SEPTEMBRE & 4 DÉCEMBRE 2025

Attribué à Nicolas LOIR (1624 - 1679)
Vierge à l'Enfant dans un paysage de ruines
Toile en tondo, 60,5 x 61 cm
En vente le 4 décembre

Contact : Victoria Damidot
+33 1 47 45 91 57 • damidot@aguttes.com

AGUTTES

AGUTTES